

avril 2011

# BN Numismatique

## Bulletin CGB - CGF n° 87

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse courriel à :  
[http://www.cgb.fr/bn/inscription\\_bn.html](http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html) . Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l'imprimer à partir d'internet.  
 Tous les numéros passés sont en ligne sur le site cgb.fr et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>  
 L'intégralité des informations et images contenues dans les *BN* est strictement réservée et interdite de reproduction.

## Sommaire

- 2 PANNEAU D'AFFICHAGE
- 3 LES BOURSES
- 4 MONNAIES 47 , GRECQUES DE PRESTIGE  
UN CRU EXCEPTIONNEL !
- 5 MONNAIES 48 - ROYALES
- 6 MONNAIES DU RÈGNE DE LOUIS XIV
- 7 FORUM DES AMIS DU FRANC N° 177  
NOUVEL HYBRIDE ET LIGNE DANS LE F.322 !
- 8 LE COIN DU LIBRAIRE  
HOOVER 6 : LES ÎLES GRECQUES
- 9 RÉVOLUTION I, RÉVOLUTIONNAIRE, BIEN ENTENDU !
- 10 LA LIBERTÉ DE COLLECTIONNER EN QUESTION !
- 11 VANDALISME OFFICIEL
- 12 LE MONDE PUBLIE LOUIS-POL DELESTRÉE
- 13 V<sup>e</sup> RÉPUBLIQUE I, GAULLIEN !
- 14 LA PREUVE PAR LA CHINE... L'EURO EST UNE  
MONNAIE SÉRIEUSE !
- 15 FORUM ADEN° 080
- 16-20 BUSTE FORT OU JOUFFLU ET BUSTE FIN
- 21 MONNAIES 48 MODERNES  
TIREPIED EN VEDETTE !
- 22 FDC : DÉCOUVERTE DE DEUX VARIANTES  
SUR LES BOÎTES 1970 ET 1971
- 23-24 AUGUSTIN DUPRÉ
- 25 LA RÉVOLUTION FRANÇAISE VUE D'ANGLETERRE  
PAR LES TOKENS
- 26 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 27 PAPIER-MONNAIE 19
- 28 LES BILLETS DE 5€ ET LES DAB...  
ET SI L'ON COLLECTIONNAIT LES 5€ NEUFS?!
- 29 2012... VOILA, C'EST FINI
- 30 FORUM DE L'AFEP
- 31 CAUSERIES... À CHAMALIÈRES
- 32 MONNAIES 48

## ÉDITORIAL

Fournir un meilleur service, c'est mettre en ligne toujours plus de choix car non seulement cela aide les amateurs à enrichir leurs collections mais cela fournit une aide en ligne au classement et à l'évaluation des monnaies et billets du grand public.

Pour éviter ce qui se voyait très régulièrement il y a dix ans : des monnaies offertes par des quidams sur le grand site d'enchère à des prix sans queue ni tête, et dans les deux sens, un site en ligne avec un peu plus de 65.000 pièces et billets différents (en réalité un peu plus de 450.000 quand on compte les exemplaires multiples) permet gratuitement à Monsieur Tout-le-Monde d'avoir une idée de ce qu'il vient de trouver dans le coffre de l'oncle d'Amérique.

Cela fait gagner le marché en sérieux et permet de protéger le public contre certains qu'une marge de 99,95 % ne dérangerait pas.

Ce mois-ci, nous ouvrons la boutique féodale : je ne saurais trop recommander à tous les amateurs d'Histoire de France de s'y ruer. On y trouve des pièces extraordinaires par leur style, les personnages qui les ont frappées, souvent leur rareté, le tout à des prix qui, comparés à ceux des royales, sont très bas. Ne parlons même pas des modernes !

Les monnaies féodales sont de plus le nectar du régionaliste...

Bonne visite et à bientôt, le mois prochain, pour la boutique NÉCESSITÉS

Michel PRIEUR

### INSOLITE

Nous eussions été heureux que ce fabuleux jeton fut encore à vendre quand parait cette notule... hélas il est déjà vendu, au prix royal de 58 euros, rions ensemble du prix gros-tresque des jetons de nos jours...



Bref. Claude Santeul (centœils ?) était un riche marchand de fer qui épousa Madeleine Bouchet et eut quinze enfants. Il fut échevin de Paris et portait sur ses armes en 1656 cet extraordinaire visage formé d'yeux... onze exactement. Pour que vous vous rendiez compte de l'effet d'optique que ce jeton offre, le voici en taille réelle ...



### CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

ACCG - ADF - AD€ - AFEP - Christophe CHARVE - Arnaud CLAIRAND - CLUB AUVERGNE PAPIER-MONNAIE - Jacques COLLIGNON - Laurent COMPAROT - Joël CORNU - Louis-Pol DELESTRÉE - Stéphane DESROUSSEAUX - Jean-Marc DES-SAL - DIRECT MATIN - E.VOUS - Faits et Documents - Gilles FERLIN - FRANCE-SOIR - Haïm GITLER - GOOGLE.COM - Christian GOR - Samuel GOUET - Jérôme JAMBU - LES ÉCHOS - LE FIGARO - Lecteur chineur émérite - Marielle LEBLANC - LE MONDE - NUMISMASTER - owni.fr - ordonnances.org - P. C. - Michel PRIEUR - Éric PRIGENT - Éric PRIGNAC - Emmanuel SAELENS - Wayne SAYLES - Philippe SCHIESSER - Laurent SCHMITT - SENA - Stéphane SIBOT - Guy SOHIER - Philippe THERET - Valerian VENET - wikipedia.org

Ne peut être vendu - Version papier - ISSN 1769-0110 - Directeur du BN : Michel PRIEUR

Nous contacter : CGF, 36, rue Vivienne, 75002 PARIS, Tél. 01 40 26 42 97, e-mail [cgf@cgb.fr](mailto:cgf@cgb.fr)

# PANNEAU D’AFFICHAGE

## IN MEMORIAM ARNOLD SPAER

Numismate et collectionneur, auteur de nombreux livres, spécialiste de monnaies séleucides et juives Arnold Spaer est décédé le 5 mars 2011 à l'âge de 94 ans. Son enterrement a eu lieu le 7 mars 2011 au Kibboutz Kiryat Anabim.



L'Israel Numismatic Society, par la voix de son président Haïm Gitler, souhaite créer une fondation à sa mémoire pour promouvoir les recherches et études sur les monnaies du Proche-Orient.

Cliquez sur le texte pour lire l'appel et trouver tous les renseignements nécessaires pour contribuer à cette fondation.

## RECRUTEMENTS

Oyez, oyez, nous sommes toujours en recrutement... Aujourd'hui, demain, après-demain... Nous n'attendons pas que le travail vienne à nous, nous allons le chercher : il y en a donc toujours plus que nous ne pouvons en faire.

Nous avons donc toujours besoin de recruter soit des gens à former, soit des gens à compétences pointues. Mais avant de nous envoyer un CV avec photo accompagné d'une lettre de motivation manuscrite, réfléchissez... Chez nous, on travaille beaucoup et encore plus si affinités. On apprend en permanence si l'on en est capable car on ne croit jamais que l'on puisse arrêter d'apprendre. On vient travailler parce que l'on est intéressé par ce que l'on fait, pas seulement pour le salaire à la fin du mois et les tickets restaurant.

Condition *sine qua non* et sans appel pour s'engager chez nous : que l'équipe cgb.fr soit convaincue que vous pourriez vous adapter. Si le groupe ne le pense pas, c'est que vous serez plus heureux ailleurs que chez nous, ce qui n'est pas une critique. Si vous voulez une chance d'intégrer notre équipe ou simplement tester comment se passe un recrutement chez nous, il suffit d'envoyer un cv + photo et lettre de motivation manuscrite à :

CGB - CGF, 36, rue Vivienne, 75002 PARIS.

Tel : 01 40 26 42 97 courriel : [joel@cgb.fr](mailto:joel@cgb.fr)

## IN MEMORIAM LOÏC BERTON

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Loïc Berton, le rédacteur en chef du Magazine Détection Passion.

Passionné d'archéologie, il est toujours resté très proches des prospecteurs, amateurs d'Histoire, collectionneurs et numismates. Avec sa modestie coutumière, Loïc a su faire du Magazine D.P. une revue de référence et de culture. Son érudition précise nous conduisait à chaque fois sur les sentiers escarpés de l'Histoire, la grande comme la petite, et il nous permettait de nous réapproprier un peu de ces repères qui nous font tant défaut dans le bruit où nous vivons au quotidien.

À sa femme Virginie et à leurs deux enfants nous présentons nos plus sincères condoléances.

Valérien VENET



## RÉVOLUTION

Sur la question du vandalisme officiel, on ne saurait manquer un passage par la case Révolution, avec par exemple Cluny vendue comme carrière de pierre de construction. Cliquez pour l'ouvrage de référence le plus accessible.

## NOUVELLES DE LA SENA

Les conférences à venir :

- Vendredi 1<sup>er</sup> Avril 2011 Louis-Pol Delestrée : « La valeur et le sens de l'oeuvre de Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu : son apport déterminant à la numismatique gauloise »
- Vendredi 6 Mai 2011 Laurence Calmels : « Manuscrit de la Monnaie de Paris de l'Evêque de Bayeux - 400 ans de procès pour les évaluations des monnaies »
- Vendredi 10 Juin 2011 Jérôme Jambu : « Symbolique des différents des maîtres des Monnaies »
- Vendredi 1<sup>er</sup> Juillet 2011 Alexis-Michel Schmitt-Cadet : « 313, année du changement : l'ouverture de l'atelier d'Arles »

LES AMIS DE L'EURO

Si chaque adhérent recrute un nouveau membre :

- C'est plus de bénévoles pour de nouveaux services
- Davantage d'information
- Une représentation accrue
- Un poids plus important face aux institutions

FAITES-NOUS CONNAÎTRE AUTOUR DE VOUS  
(Adhésion modique de 10 Euros par an)

LES AMIS DE L'EURO 36 RUE VIVIENNE 75002 PARIS FRANCE

# LES BOURSES



## AVRIL

- |                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| 2 Paris (75) (**) (N) (ACJM)        | 10 Hettstedt (D) (**) (N+Ph)             |
| 2 Bayreuth (D) (**) (N)             | 10 Meschede (D) (**) (N)                 |
| 2 Drachten (NL) (**) (N)            | 10 Neusäss (D) (**) (N)                  |
| 2 Neuchâtel (CH) (**) (N)           | 15/17 Chicago (USA) (*****) (N)          |
| <b>3 Annecy (74) (**) (N)</b>       | 16 Houten (NL) (**) (N+Ph)               |
| 3 Champagne-sur-Oise (60) (**) (tc) | 16 Sandhausen (D) (**) (N+Ph)            |
| 3 Le Chesnay (78) (**) (N)          | 16 Vienne (A) (N) (****)                 |
| 3 Karlsruhe (D) (**) (N)            | (NUMISMATA)                              |
| 3 Luxembourg (L) (**) (N)           | 17 Nyons (26) (**) (tc)                  |
| 3 Osnabrück (D) (**) (N)            | 17 Paris (75) (**) (N) ANECIF            |
| 3 Magdebourg (D) (**) (N)           | <b>17 St-Cyr-sur-Loire (37) (**) (N)</b> |
| 3 Tilburg (NL), (**) (N)            | 17 Freiberg (D) (**) (N)                 |
| 3 Wintherthur (CH) (**) (N)         | 17 Kulmbach (D) (**) (N)                 |
| 8/10 Valkenburg (NL) (****) (B)     | 17 Lana (I) (**) (N)                     |
| 9/10 Bologne (I) (****) (N)         | 17 Teuschnitz (D) (**) (N)               |
| 9 Mayence (D) (**) (N)              | 22 Bautzen (D) (**) (N)                  |
| 10 Besançon (25) (**) (N)           | 23 Groningen (NL) (**) (N)               |
| 10 Chaingy (45) (**) (tc)           | 30 Spitz (A) (**) (N+Ph)                 |

**CLIQUEZ POUR VISITER LE CALENDRIER DE TOUTES LES BOURSES ÉTABLI PAR DELCAMPE.COM**

## BOURSES D'AVRIL : NE TE DÉCOUVRE PAS D'UN FIL !

Le premier week-end d'avril, retrouvez-nous à Annecy le dimanche 3 avril 2011, en plein cœur de ville dans les salons de l'hôtel Novotel, 1 place Marie Curie, près de la gare SNCF de 8h30 à 17h00. Cette manifestation est l'une des plus importantes organisées dans la région par l'Association Numismatique Dauphinoise.

Le dimanche 17 avril 2011, nous serons présents à Saint-Cyr-sur-Loire à la bourse organisée par l'Association Numismatique de Touraine à la salle polyvalente l'Escale, allée R. Coulon autour de l'équipe de Marc Lapeyronie dans une ambiance bon enfant.

Lors de votre visite, vous aurez une surprise à chacune de nos présences sur ces deux salons !

Pour les commandes, n'oubliez pas de les passer le jeudi précédant le salon afin que nous puissions vous l'apporter lors de notre venue. Bon mois d'avril et bonnes fêtes de Pâques !

Laurent SCHMITT  
schmitt@cgb.fr

## ANALYSE DES MENTALITÉS : LA GAZETTE DUNLOP. CLIQUEZ POUR TÉLÉCHARGER LE PDF (Attention 20mo).

En mars 1947, l'excellente marque Dunlop a eu l'idée de consacrer un numéro de sa Gazette à la monnaie !

Regrettons d'un côté que les marques de pneumatiques fassent de nos jours plutôt dans les calendriers

mais apprécions ceux de la marque Pirelli... Restons sérieux. Cette Gazette Dunlop est une mine d'information sur l'enfance de notre passion : 1947 c'est l'irruption de la monnaie dans la vie quotidienne car l'inflation est telle qu'elle ne peut plus être ignorée. Et cette Gazette Dunlop lui fait une large place... inflation et mots de l'argent, passionnant !

Tellement actuel mais nouveau à l'époque, l'accord de Bretton Woods, le borbier dans lequel nous piétons toujours... Mieux, un article sur la MdP qui à l'époque est une vraie usine en plein Paris !

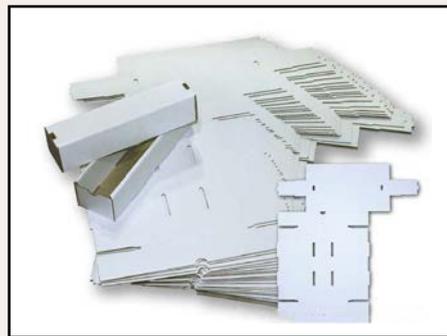
Le nectar, les faux billets vus en 1947 avec un retour sur Napoléon I<sup>er</sup> premier utilisateur, bien avant les nazis, de la fausse monnaie de guerre pour couler des économies avec des faux billets autrichiens et russes ! PS. Je ne sais plus à qui je dois ce formidable document. Qu'il soit ici remercié !!!!



## MAI

- |  |                                 |
|--|---------------------------------|
| 1 Birkenfeld (D) (**) (N+Ph)   | <b>15 Anduze (30) (**), (N)</b> |
| 1 Hanovre (D) (****) (N)   | 15 Lyon (69) (**) (N)           |
| <b>1 Louvain (B) (****) (N)</b>  | 15 Liège (B) (**) (N)           |
| 7 Berne (CH) (**) (N)  | 15 Teuschnitz (D) (**) (D)      |
| 8 Bourges (18) (**) (tc)   | 20/22 Vêrone (I) (*****) (N)    |
| 8 Dainville (62) (**) (tc)   | 21 Pforzheim (D) (**) (N)       |
| 8 Marienberg (D) (**) (N)  | 22 Nuremberg (D) (**) (N)       |
| 8 Rudolstadt (D) (**) (N)  | 28 Goslar (D) (**) (N+Ph)       |
| 8 Spire (D) (**) (N)   | 29 Minden (D) (**) (N)          |
| <b>14 Anduze (30) Conférence sur le monnayage huguenot du Midi sous Louis XIII</b> | 29 Tuttlingen (D) (**) (N+Ph)   |

**SUITE À DES DEMANDES RÉITÉRÉES : NOS BOÎTES PLIABLES SONT DISPONIBLES À LA VENTE AUX AMATEURS !**



Si vous nous demandez comment nous rangeons nos 300.000 monnaies à vendre, la réponse est simple : dans des pochettes en papier stérile et dans des boîtes en carton... C'est le meilleur moyen en terme de sécurité chimique, d'économie de place (parfait pour les coffres) et de conservation de l'information : la supériorité ultime du papier sur le plastique est que l'on peut écrire dessus !

Cliquez pour commander mais impérativement passez prendre rue Vivienne : comme illustré, les boîtes sont livrées à plier - économie de place - mais ne rentrerons jamais dans une boîte aux lettres.

**ARTICLE DE RÉFÉRENCE SUR LE FLICAGE ET CONTRÔLE DU NET EN OCCIDENT DANS OWNI**



## À LIRE ABSOLUMENT :

Quand le système monétaire s'effondrera, dans *Les Échos*, puis pensez à acheter des biens tangibles pour une sérieuse proportion de votre patrimoine... et endettez-vous à long terme et à taux fixe ! Quand le système monétaire aura coulé, vous rembourserez vos dettes en monnaie de singe, comme les gouvernements !

Michel PRIEUR

Michel PRIEUR

# MONNAIES 47, GRECQUES DE PRESTIGE



Deuxième constat, si de nombreuses pièces (32) n'obtiennent qu'une seule offre et partent au prix de départ pour la plus grande satisfaction des acheteurs, la petite drachme d'Arados copiant celle d'Éphèse s'envole à 480 euros sur un maximum à 508 euros et 21 offres. 84 pièces se



Aujourd'hui 29 mars, il reste dix-huit monnaies invendues sur **MONNAIES 47**, soit 12% du total de départ et vous avez encore un peu plus de deux semaines complètes pour acquérir l'une de ces monnaies jusqu'au samedi 16 avril 2011 : n° 22, 26, 27, 30, 33, 41, 47, 50, 62, 65, 81, 92, 106, 108, 109, 116, 132 et 143.

Il est certain que ce nombre sera encore plus réduit à la date fatidique !

Revenons sur l'analyse de cette vente spécialisée. **MONNAIES 47**, au départ pouvait sembler un pari. Les résultats sont là alors que pour les ventes spécialisées de monnaies antiques, nous n'arrivons qu'à 50% de monnaies vendues en première phase, cette fois-ci, nous dépassons les 82% de monnaies vendues à la date de clôture.

Nous avons reçu 127 bordereaux avec un total des offres reçues supérieur à 600.000 euros, un total des offres les plus hautes à plus de 300.000 euros et un total des prix réalisés qui atteint 213.907 euros pour 116 lots. 77 bordereaux de clients n'ont rien obtenu !



sont vendues entre 2 et 21 offres. Le n° 38, tétradrachme de Syracuse d'Agathoklès frappé vers 310-305 avant J.-C. s'enlève à 2.850 euros sur une estimation à 1.200/2.200 euros avec seize offres.

Le magnifique statère de Cyzique (n° 100), pièce de la première de couverture, part à 18.200 euros sur un maximum à 34.650 euros avec six offres sur une estimation à

## UN CRU EXCEPTIONNEL !



clients acheteurs qui ont choisi les monnaies grecques pour découvrir le marché de l'Art, dans un domaine encore largement sous-estimé par rapport à d'autres secteurs !

La vente sur offres, et nos ventes **MONNAIES** s'affirment de plus en plus et se confirment comme un moyen intelligent et honnête de vendre sa collection de monnaies en valorisant son patrimoine et en réalisant un pari basé sur la Confiance, des Compétences et un Service qui ne s'est pas démenti pendant les quinze dernières années.

Enfin et c'était une première pour **MONNAIES 47**, vous pouviez visionner pendant toute la durée de la vente deux [vidéos qui vous faisaient découvrir la vente en elle-même](#) et la [légende d'Aréthuse au travers du décadrachme de Syracuse](#). Ce fut un succès, ces vidéos ont été visionnées, au moment où nous écrivons, 1290 et 682 fois ; elles restent accessibles sur youtube aux liens ci-dessus.

Vous savez ce qu'il vous reste à faire, vous avez jusqu'au 16 avril pour goûter un grand millésime et acquérir l'un des invendus de cette prestigieuse vente qui est déjà une référence et deviendra un pedigree pour l'avenir !



grandes collections à nouveau sur ce marché. N'oublions pas la collection Davis (**MONNAIES X**) pour les monnaies modernes qui reste une vente d'anthologie en la matière.

Un tel succès ne s'explique pas seulement par un cata-

logue avec une nouvelle mise en page d'un esthétisme sans faille. Il ne s'explique pas seulement par le choix des monnaies et le goût des clients déposants, mais plutôt par une nouvelle dynamique entraînée par des

9.500/ 15.000 euros. De la même manière, le magnifique statère d'Abdère avec Héraklès au revers de la quatrième page de couverture s'envole à 8.200 euros sur un maximum à 9.120 euros avec 5 offres. Nous pouvons multiplier les exemples dans tous les domaines. **MONNAIES 47**, vente spécialisée a très bien marché. Elle a trouvé son public dans un marché en demi-teinte et s'est retrouvée au niveau des grandes ventes internationales alors que parfois Paris semble une place assoupie par rapport à Munich ou au marché américain. Espérons que ces résultats attirent de



Laurent SCHMITT



# Monnaies du règne de Louis XIV (1643 - 1715) (5/10)



1/12 ECU  
5 Sols, 2,287g  
Frappes : 1683

Retrait : -



1/4 ECU  
15 Sols, 6,862g  
Frappes : 1683

Retrait : -



1/2 ECU  
30 Sols, 13,725g  
Frappes : 1683 à 1686

Retrait : -



ECU AU JABOT  
3 Livres, 27,450g  
Frappes : 1683 à 1685

Retrait : -



Hoffmann  
d'après 1/4



Hoffmann



Hoffmann



© <http://www.cgb.fr>



1/2 ECU  
30 Sols, 13,725g  
Frappes : 1686 à 1689

Retrait : -



ECU BLANC A LA PERRUQUE  
3 Livres, 27,450g  
Frappes : 1684 à 1689

Retrait : -



DEMI LOUIS D'OR  
5 Livres, 3,376g  
Frappes : 1684 à 1689

Retrait : -



LOUIS D'OR A LA PERRUQUE  
10 Livres, 6,751g  
Frappes : 1683 à 1689

Retrait : -



Hoffmann



© <http://www.cgb.fr>



www.cgb.fr  
Non illustré  
dans le Hoffmann  
Réduction du Louis



www.cgb.fr

Eric PRIGENT - Michel PRIEUR

[www.cgb.fr](http://www.cgb.fr)

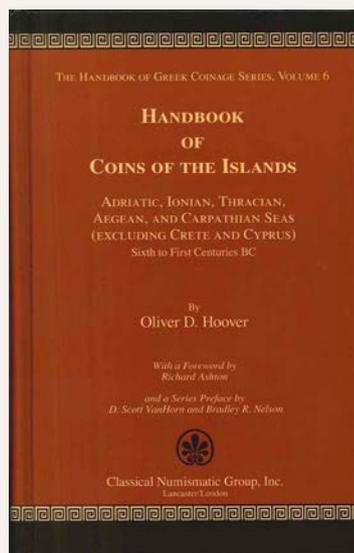
Notre lecteur Éric Prigent a réalisé une série de planches pédagogiques où les monnaies de chaque période sont présentées en avers

et revers avec toute la série monétaire concernée exposée sur une seule planche. Nous les publions dans un format suffisant

pour permettre l'impression couleur et l'affichage, soit dans une classe, soit pour le plaisir.



# LE COIN DU LIBRAIRE



**Oliver D. Hoover, *The Handbook of Greek Coinage Series, volume 6 - Handbook of Coins of the Islands, Adriatic, Ionian, Thracian, Aegean, and Carpathian Seas (excluding Crete and Cyprus) Sixth to First Centuries BC with a foreword by Richard Ashton and a Series Preface by D. Scott Van Horn and Bradley R. Nelson,***

Lancaster/ Londres, 2010, relié cartonné, (14 x 22 cm), LXXXII + 358 p., 1482 n°, nombreuses illustrations n&b dans le texte et indice de rareté. (HGCS) Prix : 59€ réf/ LH43

Ce nouveau volume peut sembler déconcertant au premier abord avec ce choix basé uniquement sur les îles ! Cependant, il présente une unité géographique indéniable et une fois passé la prise en mains, ce volume s'avère novateur et est peut-être celui qui révolutionne le plus la numismatique Grecque.

La table des matières sera votre bible et votre port d'attache aux pages III et V en tête d'ouvrage. Vous trouverez en page VII un avant propos de Richard Ashton le spécialiste incontesté des monnaies de Rhodes.

La suite (pages 9 à 51) et la structure de cette introduction est identique à celle des volumes déjà publiés.



Une seconde introduction plus spécialisée, (p. LIII-LXXXII) permet d'appréhender plus spécifiquement l'étude du monnayage des îles dans leur ensemble avec une introduction de l'auteur du volume O. Hoover (p. LIII-LIV) qui insiste sur l'étendue et la valeur du catalogue qui comporte 1482 entrées. L'auteur nous livre ensuite une



## HOOVER 6 : LES ÎLES GRECQUES

introduction historique découpée géographiquement et débutant par les mers thrace, géenne et Carpathienne (p. LV-LXIV) suivi par un second volet consacré aux mers Adriatique et Ionienne (p. LXIV-LXVIII).

Ce panorama est complété par le catalogue des dieux représentés sur le monnayage entre Aphrodite et Zeus (p. LXVIII-LXXIV). Un accent particulier est mis sur les étalons monétaires et les dénominations (p. LXXV-LXXVI) complété par l'indice des raretés rédigé par Arthur Houghton (p. LXXVII-LXXVIII) suivi par une bibliographie spécialisée détaillée (p. LXXVIII-LXXXII).

Le catalogue peut alors débuter avec une carte où sont regroupés les ateliers des cités situés dans les mers Adriatique et Ionienne.

Cette première partie occupe les 62 premières pages du catalogue. Le monnayage de chaque cité est précédé par une introduction historique avec un classement qui débute par l'or ou l'électrum suivant les cas, poursuivi par le monnayage d'argent classé par valeur faciale de la plus grande à la plus petite, complété par le monnayage de cuivre, présenté de la même manière.

Vous serez peut-être surpris de trouver des monnaies romaines aux pages 57-58 (n° 273-275) pour L. Staius Murcus et Cn. Domitius Ahenobarbus.



Un deuxième chapitre commence à la page 63, cette fois-ci pour la mer de Thrace, la mer Égée, la mer de Crète et enfin celles des Carpathes (p. 65-343).

Cette partie très importante se décline comme la précédente avec une introduction historique et un essai sur le monnayage de chaque cité avant de passer au catalogue.

C'est peut-être là que ce nouveau volume rendra le plus de services. En effet souvent, en dehors des grandes îles comme Rhodes, les catalogues sont pauvres aussi bien en données historiques que numismatiques. Ces monnaies ont souvent été reléguées

en fin des ouvrages de référence quand elles n'étaient pas passées sous silence ou occultées.

Ce volume 6 vient leur rendre justice et nous ne pourrions plus jamais avoir le même regard. En leur rendant leur espace géographique dans leur expression territoriale, ces îles multiples retrouvent leur place dans l'Histoire et leur unicité dans le monde grec.

Le catalogue est suivi par l'index des ateliers (p. 345), des personnages, (p. 345-

346), des types de droit (p. 346-352), des types de revers (p. 352-358).

Si vous voulez bien suivre mon conseil pour vous convaincre d'acheter la série, débutez par le volume 6.

Vous irez de découverte en découverte en passant d'une île à l'autre un peu comme un voyageur de l'Antiquité en vous remémorant la phrase : « Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage. »

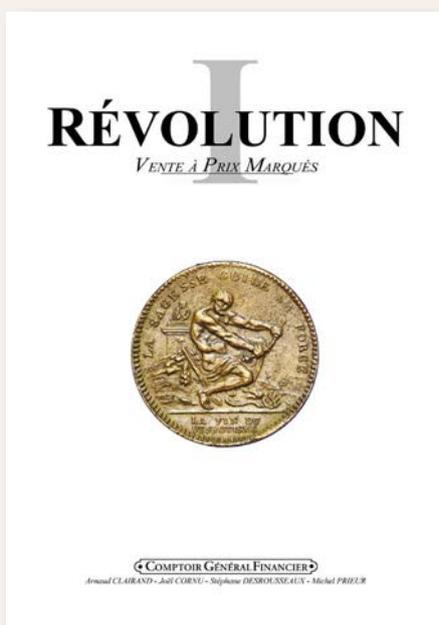
Laurent SCHMITT  
schmitt@cgb.fr

# RÉVOLUTION I

En ce début d'année 2011, toute l'équipe de cgb.fr est heureuse de vous présenter son nouveau catalogue **RÉVOLUTION**. De la convocation des États Généraux (5 mai 1789) au coup d'État du général Bonaparte du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799) ce sont dix années qui ont façonné la France d'aujourd'hui.



Revivez, au travers des monnaies, les derniers instants de la monarchie absolue de droit divin et la naissance de la première Constitution, partagez les difficultés des Français qui voient se succéder dans leurs porte-monnaies aussi bien des livres et des francs que des assignats et des monnerons, assistez à la chute de la Monarchie et à l'avènement de la République dont les premiers balbutiements sont marqués par le régime de la Terreur...



Avec **RÉVOLUTION**, nous vous offrons donc, pour la première fois, une magnifique opportunité de vous replonger dans une période historique fascinante sur le plan monétaire – la Révolution française – au cours de laquelle vont être inventés, de l'assignat à la monnaie décimale en pas-

sant par la valeur faciale marquée sur les monnaies et les premières monnaies de confiance, tous les fondamentaux des billets et des monnaies circulantes modernes.



Le classement choisi est simple et chronologique. Vous trouverez, en premier lieu, les dernières monnaies royales frappées à l'effigie de Louis XVI de 1789 à 1792, puis les monnaies constitutionnelles frappées à l'effigie de Louis XVI roi des Français de 1791 à 1793 suivies d'une large sélection de monnaies de confiance dont les plus connues sont les monnerons, les monnaies conventionnelles frappées en l'an II (1793-

## RÉVOLUTIONNAIRE, BIEN ENTENDU !

1794) et les premières monnaies modernes frappées sous le Directoire selon le système décimal...



Quelques essais, des monnaies du siège de Mayence et des assignats viennent compléter ce catalogue qui, fort de plus de 1.000 monnaies, se positionne déjà comme un catalogue de référence en étant le plus complet jamais proposé sur la période.



Pour retrouver la pièce qui vous intéresse, rendez vous sur la page d'accueil de la boutique ROYALES ou MODERNES et utilisez le moteur de recherche en tapant le numéro de six chiffres en rouge adopté dans le catalogue.



Rappelons ici que, comme plusieurs exemplaires sont parfois disponibles, l'exemplaire que vous recevrez ne sera pas forcément celui qui est illustré mais il sera de qualité équivalente.

En conclusion, au nom de toute l'équipe CGB/CGF, je vous souhaite une bonne lecture et surtout une bonne chasse. Prenez bien le temps de tout lire, de tout regarder, de comparer les monnaies que nous vous proposons avec celles de votre collection et, si vous procédez de la sorte, je suis persuadé que chacun d'entre vous trouvera, dans ce catalogue, monnaie à sa collection !



Nous avons cherché à vous présenter un maximum d'illustrations. Cependant nous n'avons pas pu reproduire toutes les monnaies, faute de place. Celles qui manquent sont toutefois visibles, en couleurs et en plein écran sur nos boutiques, cliquez :

[ROYALES](#) - [MODERNES](#) - [ASSIGNATS](#)

Ce numéro vous sera également utile pour commander : il vous



suffit simplement de le recopier sur votre bon de commande papier ou internet.

Stéphane DESROUSSEAUX  
stephane@cgb.fr

# LA LIBERTÉ DE COLLECTIONNER EN QUESTION !

Nous recevons de Wayne Sayles et de l'*Ancient Coin Collectors Guild*, dont plusieurs membres de l'équipe cgb.fr sont membres, l'information selon laquelle les gouvernements US et italien ont cédé à leurs lobbies de fonctionnaires archéologues : l'importation aux USA de différentes catégories de pièces italiennes est interdite sauf s'il est possible de prouver que la monnaie était hors d'Italie avant la date de l'accord, le 19 janvier 2011

Revenons au [texte juridique dont nous vous pouvez lire la version anglaise complète sur le site de l'ACCG en cliquant](#) ; voici la traduction de la liste des monnaies interdites d'import aux USA.

- 1. *Aes Rude* : les lingotins de bronze irréguliers utilisés comme outils d'échange en Italie à partir du IX<sup>e</sup> siècle av. J.-C.
- 2. Les lingots de bronze dits *Ramo Secco* et *Aes Signatum* coulés, entiers ou fractionnés, utilisés comme outils de transactions en Italie centrale et en Etrurie à partir du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

3. Les *Aes Grave*, monnaies de bronze coulées pour Rome, l'Étrurie et diverses villes italiennes à partir du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.



4. Les monnaies frappées par la République romaine et les villes étrusques, tant en or qu'en argent et en bronze, depuis le III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. jusqu'à 211 av. J.-C. y compris les monnayages dits romano-campaniens.



5. Les bronzes frappés par la République romaine et les bronzes frappés par les premières colonies et les municipalités en Italie, Sicile et Sardaigne depuis le III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. jusqu'à celles datées de 37 A.D.



6. Les monnaies des villes grecques du sud de la péninsule italienne et de Sicile, moulées ou frappées en or, argent et bronze depuis le VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. jusqu'à celles d'approximativement de 200 av. J.-C. Les monnaies impériales romaines ne sont pas couvertes par cet accord et ne subissent aucune restriction à l'importation aux USA.



Notons que, comme nous l'avons indiqué dans un article précédemment dédié à ce sujet, les archéologues US sont des victimes toutes désignées aux pressions des pays dont les fonctionnaires cultureux s'approprient l'histoire.

# QUE DOIT FAIRE LE COLLECTIONNEUR ?

En effet, même si c'est un truisme, il est bon de rappeler que les archéologues US, nombreux, bons et bénéficiant de plantureux crédits, n'ont pas de sites historiques à fouiller sur leur territoire national. Il leur faut donc être accueilli là où se trouvent les sites.

des monnaies dans un pays très important sur le sujet, tant pour le nombre que pour la qualité des collectionneurs. Le conflit est aujourd'hui mondial dans les pays développés entre ceux qui considèrent que le passé appartient aux scientifiques d'État et à eux seuls et ceux qui consi-

**QUE FAIRE ?**  
Il faut tout référencer et surtout tout photographier pour ce qui est antérieur à la Révolution. Fabriquer les preuves de dates certaines que l'on ne manquera pas dans quinze, vingt ou trente ans, de vous demander le jour où vous ou vos enfants souhaitez céder la collection.



Car ce premier coup de hache risque bien d'être suivi d'autres, au fur et à mesure de la perte générale des libertés et des droits des individus au bénéfice des prérogatives et des privilèges de ceux qui nous dirigent en prétendant nous représenter.

**MORALITÉ :**  
Achetez chez des **professionnels** qui **photographient** et ont des archives, papier ou numériques. Choisissez plutôt ceux qui seront encore là dans trente ans...

**Photographiez** et documentez votre collection ; nous allons fournir l'an prochain un service de mise en ligne, nous serons témoins que votre monnaie est bien rentrée dans le système en 2012, 2013...

Pensez à long terme : les monnaies de votre collection peuvent avoir deux mille cinq cents ans et vous ne seriez pas capable de prévoir à trente ans ?

Et attention, le Déluge arrive parfois impromptu, il risque de ne pas être après vous !

Ils sont donc totalement vulnérables à ceux qui confisquent le passé. Quelques remarques : le travail accompli par l'*Ancient Coin Collectors Guild*, malgré cet échec relatif, a permis d'éviter le pire, c'est à dire le n'importe quoi total. L'ACCG a obtenu que les restrictions se limitent à des monnaies qui (sauf pour celles de la Grande Grèce) n'ont pratiquement jamais circulé hors de frontières de l'Italie. Malheureusement, il s'agit d'un premier coup de hache dans le droit de propriété

dèrent que le peuple doit avoir accès à la possession des objets de son passé pourvu que l'information scientifique portée par ces objets ait été préalablement extraite. En gros, il y a d'un côté les Anglais avec le *Portable Antiquities Scheme* (voir nos nombreux articles sur le sujet) et de l'autre côté l'URSS communiste où la notion même de collection d'un objet du passé (le passé commençait en 1917) faisait de vous un ennemi du peuple, tout le passé devant être détruit ou présenté en musées.

Michel PRIEUR

# VANDALISME OFFICIEL

Une fois n'est pas coutume, j'ai recopié à l'identique ma page source, conscient que sans une source visible garante de sérieux comme Le Monde et Direct Matin, jamais les lecteurs n'allaient croire mon article.

En quelques mots : l'Assistance Publique a vendu à des promoteurs immobiliers - au final au groupe d'assurances Allianz - l'hôpital Laennec au centre duquel se

trouve une chapelle que l'archevêché revendique pour le culte et des tombes de familles célèbres dont celle de Turgot qui a déjà été coulée dans le béton (*voir ils ont bétonné la tombe de Turgot !*).

De toute évidence, l'Assistance Publique a vendu des biens inaliénables qui ne lui appartenaient pas et devrait dédommager l'acheteur.

Et bien non ! Shylock veut sa livre de chair et veut bétonner comme il lui plaît, Allianz exige l'application intégrale du contrat de vente et donc la possibilité de disposer de l'église et des tombes !

Ils nous prennent vraiment pour des macaques dont les tombes des ancêtres ne valent qu'un bon coup de pelleuse !

Michel PRIEUR

6 N° 850 MARDI 22 MARS 2011

Ile-de-France

WWW.DIRECTMATIN.NET

Le Monde pour Direct Matin

**Patrimoine.** Pour financer l'hôpital Georges-Pompidou, l'AP-HP a vendu d'autres établissements, notamment le site Laennec et sa célèbre chapelle. Problème : des familles dénoncent la vente au nom de leurs morts qui y reposent.

## Querelle de chapelle à l'ex-hôpital Laennec

**Le devenir de la chapelle de l'ex-hôpital Laennec est au cœur d'une potémique** qui met aux prises l'Observatoire du patrimoine religieux (OPR), le Comité Laennec-Turgot, les associations des familles La Rochefoucauld, Turgot et Camus (leurs ancêtres y sont inhumés), l'assureur Allianz et le promoteur Cogedim.

En 2000, l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) vend trois de ses établissements - Broussais (14<sup>e</sup>), Boucicaut (15<sup>e</sup>) et Laennec (7<sup>e</sup>) - afin de financer le nouvel hôpital Georges-Pompidou (15<sup>e</sup>). La Cogedim se porte acquéreur en 2002, puis Allianz prend le relais, le promoteur devenant maître d'ouvrage. Sur le site de Laennec, le projet immobilier prévoit la réalisation de 25 000 m<sup>2</sup> de logements et l'aménagement de 17 300 m<sup>2</sup> de bureaux dans la partie historique datant du XVIII<sup>e</sup> siècle, la chapelle devenant elle un lieu culturel. L'édifice religieux a été vendu avec l'ensemble de l'établissement, ce qui pose deux problèmes majeurs.

Premièrement, il aurait fallu un accord entre l'archevêché de Paris et la préfecture ou un décret en Conseil d'Etat pour que la chapelle puisse être vendue. Or ce n'est pas le cas, bien au contraire : l'archevêché n'entend pas l'abandonner. Dès le 6 mai 1999, Mgr Lustiger écrivait que « l'archevêché de Paris entend bien assurer la continuité du culte dans cette chapelle ». L'AP-HP lui répondait le 28 juin que « dans le cas de la vente de l'ensemble du site, l'acquéreur s'engageait à s'entendre avec l'archevêché de Paris sur les conditions du maintien de la chapelle au culte catholique ». Manifestement, ça n'a pas été fait. La chapelle n'étant ni désacralisée, ni déclassée, sa vente est donc nulle, selon les associations.

Deuxièmement, l'édifice classé monument historique est aussi une nécropole. Comme le rappelle Alain de la Bretesche,

secrétaire général de l'Observatoire du patrimoine religieux (OPR), « une sépulture en dehors d'un cimetière est inaliénable et imprescriptible. Elle appartient à l'indivision des gens enterrés. Ce n'est pas une servitude, c'est un droit de propriété ».

Les sépultures auraient dû rester en dehors de la vente, ce qui pose le problème du droit d'accès sur la propriété d'autrui fermée au public. Les familles s'interrogent sur la destination culturelle de la chapelle. « Qu'est-ce qui est prévu ? », s'inquiète Ysabel de Nauriois Turgot. Pour les associations, le projet contrevient à la dimension culturelle et funéraire de l'édifice et elles revendiquent la possibilité pour le public de pouvoir s'y rendre.

Enfin, elles s'insurgent devant son état d'abandon et de dégradation. Ysabel de Nauriois Turgot se dit « effondrée. Je ne pouvais pas imaginer que ce soit laissé au pillage, il y a même du ciment sur les dalles ».

Mais Allianz ne veut rien céder : « La chapelle a été désaffectée par l'AP-HP et ce n'est plus un lieu de culte depuis 10 ans. Nous n'avons en outre pas le projet de refaire de la chapelle un lieu de culte (...) Nous n'avons jamais touché aux sépultures », plaide l'assureur. Pour mieux démontrer la validité de la vente : « Elle a été autorisée par le conseil d'administration de l'AP-HP, le ministère de la Culture et le préfet de région. Elle est parfaitement légale. » Quant à sa destination, conformément au permis de construire obtenu, il s'agit « d'un équipement collectif privé ce qui la destine à accueillir des conférences, expositions et manifestations diverses, dans le respect de l'esprit des lieux ». Pas de quoi rassurer les associations.

Une réunion de médiation doit se tenir début avril à l'initiative de Rachida Dati, maire du 7<sup>e</sup> arrondissement. « Nous y participerons sous réserve de nos droits », prévient Allianz, alors qu'en face, on envisage de faire appel au ministre de la Culture. ♦

Francis Gouge  
La chapelle de l'hôpital Laennec, à Paris (7<sup>e</sup>).



CET APRÈS-MIDI DANS Le Monde CONSOMMATION : LES PESTICIDES AU RAYON ALIMENTATION



A la Une > Idées

Point de vue

## L'archéologie française file un mauvais coton

LEMONDE.FR | 03.03.11 | 10h03 • Mis à jour le 03.03.11 | 14h47

Abonnez-vous 15 € / mois

Partagez Facebook

Recommander 45 recommandations.

Une chape de plomb est tombée sur la recherche archéologique pour des raisons qui étaient pourtant prévisibles.

Dans ce paysage, force est de constater que la place de l'archéologie bénévole est devenue à peu près nulle : elle a été marginalisée, imprudemment détruite sous toutes ses formes. Aussi bien sa collaboration sur les chantiers de l'Inrap (Institut national de recherche archéologique préventive) n'est elle pas possible, selon le ministère de la culture, pour de mauvaises raisons telles que l'absence de contrat de travail obligatoire, de protection sociale, etc. Le vrai motif est que dans le régime actuel de l'archéologie préventive, la candidature d'équipes très peu coûteuses serait considérée par d'aucuns comme un "dumping social".

Par ailleurs, les chantiers de fouilles programmées offrent en théorie un cadre aux amateurs. Mais il faut bien réaliser que faute de crédits ou en raison de blocages administratifs, ces chantiers se sont réduits comme peau de chagrin. Pour une époque déterminée, il n'est pas rare qu'un seul chantier s'y rapportant soit destiné aux fouilles dans une région comprenant quatre à cinq départements. Or, si l'on prend en compte les membres de l'encadrement, les vétérans de l'équipe et les étudiants prioritaires, l'accès aux bénévoles devient dérisoire. En outre, les chantiers dirigés par les bénévoles, si compétents soient-ils, sont devenus rarissimes : A cet égard, la magnifique fouille de l'ensemble gallo-romain de Chateaubleau (S. et M.) fait figure d'exception.

Est-ce à dire pour autant qu'une archéologie professionnelle n'était pas indispensable ? Certainement pas. Il est tout à fait évident qu'une généralisation de l'archéologie préventive suppose des structures pérennes, disponibles à tout moment sur l'ensemble du territoire et placées sous une direction centralisée.

Est-ce à dire que les opérations de fouilles soient de meilleure qualité que celles menées naguère par les équipes bénévoles ? La réponse doit être nuancée. Certes, les techniques ont évolué. De même, les analyses métalliques se sont affinées. Cependant, les équipes actuelles mènent leurs fouilles avec les mêmes outils et appareils de visée que ceux utilisés naguère par les anciennes équipes dont les relevés topographiques étaient tout à fait fiables. La spécialisation professionnelle n'est pas en soi une condition de réussite : en contrepoint de très belles opérations de fouilles, comme celles des tombes franques aristocratiques de Saint-Dizier, il faudrait citer bien des opérations médiocres et peu significatives, certaines mal conduites comme la fouille récente de la Caillaudière à Sallertaine en Vendée.

Est-ce à dire que les résultats scientifiques soient supérieurs à ceux que l'on obtenait naguère ? Rien n'est moins sûr : la finalité d'une fouille réussie est sa publication, c'est-à-dire la venue au jour de ses résultats et ses apports. Or, la carence chronique de publications exhaustives reste préoccupante. Pourtant, le nombre des spécialistes français et leur compétence ne sont pas en cause : ils sont mal informés et mal utilisés et ne disposent pas de supports satisfaisants pour faire connaître leurs travaux. Sur 200 opérations de fouilles annuelles menées par l'INRAP, combien seront publiés dans des délais raisonnables ?

### UNE FAUTE MAJEURE

Bref, l'abandon volontaire de l'archéologie bénévole fut à coup sûr une faute majeure qu'il sera très difficile de corriger.

Si la mise en œuvre d'une archéologie professionnelle fut bien une nécessité dans le dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, elle n'était nullement exclusive de l'archéologie traditionnelle à laquelle on devait tant, et qui aurait pu lui apporter l'appoint indispensable qui lui fait à présent défaut.

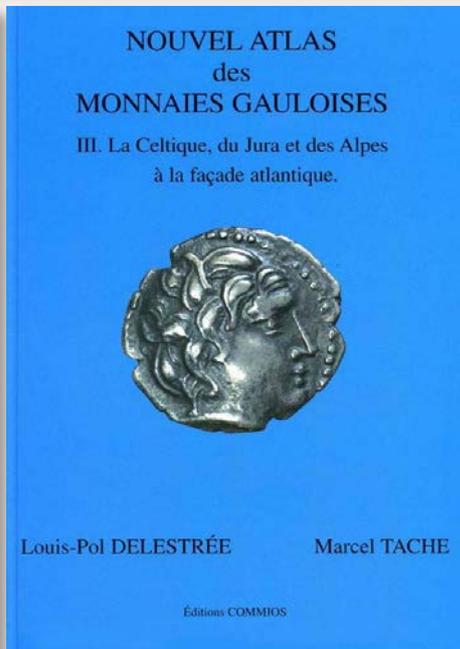
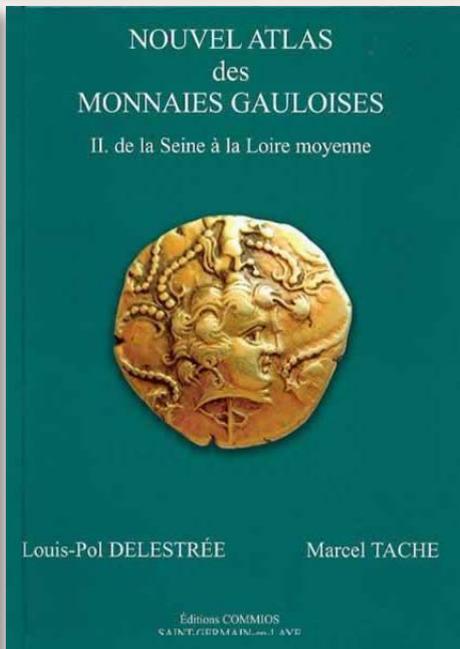
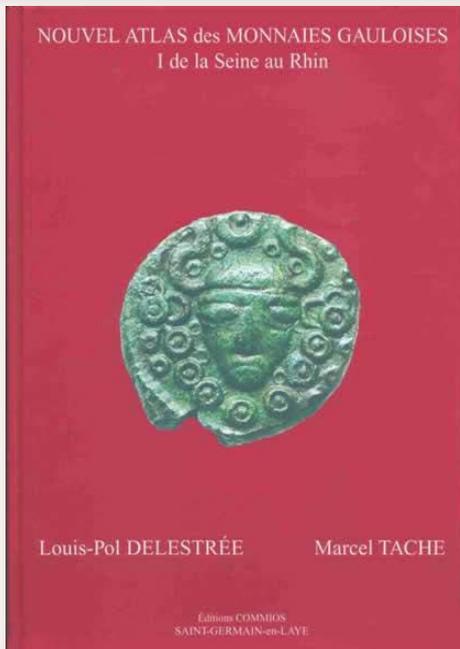
Or, au lieu de rallier les amateurs encore disponibles et de recréer les conditions d'un rapport de confiance, les autorités choisissent ce moment précis pour s'en prendre à présent aux adeptes de la prospection de surface pratiquée par les utilisateurs de détecteurs de métaux (UDM). Dernier refuge sur le terrain d'amateurs curieux et parfois dévoyés, ces prospecteurs tombent sous le coup d'une loi de décembre 1989 qui a échoué dans tous ses objectifs et se révèle préjudiciable pour la Communauté scientifique.

Sur un plan général, il faut admettre que l'effectif global des bénévoles, si l'on inclut tous les prospecteurs, représente près de vingt fois le contingent d'archéologues professionnels sur le terrain. Or il est évident que le champ d'action n'a jamais été aussi vaste pour des intervenants bénévoles.

De façon générale, les amateurs devraient être sollicités comme ils l'étaient naguère pour accomplir des tâches que l'archéologie professionnelle peine à réaliser notamment dans l'inventaire et la définition des sites en milieu rural. En outre, l'effarante inflation des destructions en tout genre de sites archéologiques non fouillés offre aux interventions de sauvetage un champ d'action considérable.

Louis-Pol Delestrée, docteur d'Etat en histoire ancienne

Partagez Facebook



# V<sup>e</sup> RÉPUBLIQUE I

En ce début d'année 2011, nous avons décidé d'innover en programmant des catalogues à prix marqués thématiques.

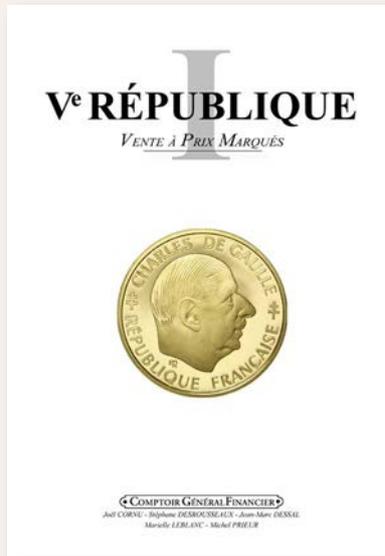
Les deux premiers viennent tout juste de paraître. Il s'agit de RÉVOLUTION I et V<sup>e</sup> RÉPUBLIQUE I.



En effet, nous pensons qu'il est nécessaire de faire éclater les frontières totalement artificielles qui existent encore entre les billets, les monnaies, les jetons, les médailles, les monnaies et billets de nécessité, voire comme dans V<sup>e</sup> RÉPUBLIQUE et dans RÉVOLUTION I, entre les systèmes monétaires eux-mêmes.



Quand on s'intéresse à la numismatique de la Cinquième république, impossible de ne pas parler du Franc et de l'Euro, impossible de ne pas intégrer les billets ; nous aurions aussi dû, et c'est une erreur qui sera réparée dans V<sup>e</sup> RÉPUBLIQUE II, intégrer les jetons qui sont nombreux sous la Cinquième république pour les Chambres de Commerce et les congrès de notaires.



Pour les collectionneurs qui s'intéressent à la Révolution, là encore, il faut les trois

systèmes politiques et les deux systèmes monétaires, il faut les assignats, il faudra rajouter les jetons - somptueux et passionnants - dans RÉVOLUTION II...



De plus en plus, le numismate se fait historien et comprend que plus l'on collectionne la numismatique d'une période sous tous ses aspects, mieux l'on comprend chacun d'entre eux !



Fort de plus de trois mille monnaies et d'une sélection de billets euros, V<sup>e</sup> RÉPUBLIQUE se positionne également comme un catalogue de référence.

# GAULLIEN !

Vous y trouverez aussi bien les monnaies modernes françaises de la 1 centime Épi à la 100 francs Malraux (sans oublier les séries FDC/BE/BU, les piéforts et les commémoratives de la Monnaie de Paris) que les euros circulants et non circulants des États membres de la zone euro.



Nous avons cherché à vous présenter dans ces catalogues un maximum d'illustrations. Cependant nous n'avons pas pu reproduire toutes les monnaies, faute de place.



Celles qui manquent sont toutefois visibles, en couleurs et en plein écran sur notre site puisque nous avons pris le parti de fondre la totalité des catalogues dans nos e-boutiques.



Pour retrouver la pièce qui vous intéresse, rendez vous sur la page d'accueil de la boutique concernée (ROYALES, MODERNES, EUROS ou BILLETS) et utilisez le moteur de recherche en tapant le numéro de six chiffres en rouge adopté dans le catalogue.



Ce numéro vous sera également utile pour commander : il vous suffit simplement de le recopier sur votre bon de commande papier

ou internet. Rappelons ici que, comme plusieurs exemplaires sont parfois disponibles, l'exemplaire que vous recevrez ne sera pas forcément celui qui est illustré mais il sera de qualité équivalente.



Si l'expérience s'avère concluante, nous envisageons de multiplier ces catalogues thématiques qui vous permettront, outre d'avoir la possibilité d'enrichir votre collection, de découvrir des monnaies que vous n'auriez peut-être pas pensé chercher dans nos différentes boutiques.



Bonne lecture et bonne chasse !

Stéphane DESROUSSEAUX  
stephane@cgb.fr

# LA PREUVE PAR LA CHINE...

Nous expliquons depuis... que nous faisons de la numismatique... que chaque peuple exprime dans ses signes monétaires ses valeurs fondamentales, et surtout que « ceux qui ont émis cette monnaie sont fiables et honnêtes, ils font partie de votre groupe et en partagent les valeurs et les espoirs, ils assurent prospérité et sécurité dans le cadre des mentalités reconnues, maintenant et dans le futur ».



Et que c'est ce qui rend la numismatique aussi importante, sans aucun rapport avec un simple hobby. Ceci crée bien entendu une dissémination par les monnaies des valeurs d'un groupe vers les autres groupes, par les performances économiques, culturelles ou militaires mais surtout, pragmatique, par le taux de change et la fiabilité à long terme.

Comment l'euro, monnaie très récente si on la compare à des ancêtres comme le Franc (1795), la livre sterling (le bas Moyen-âge), le dollar (1785), va-t-il donc disséminer les valeurs de la civilisation européenne vers les autres grands blocs de la planète ?



Heureusement, ceux-ci ont l'esprit large et n'imaginent pas de lien entre les valeurs de la civilisation européenne et ces billets hideux aux couleurs de méduses écrasées, peuplés de fenêtres ou de portes qui sont fermées ou n'ouvrent que sur le vide, de ponts qui ne viennent ni ne vont nulle part... les autres civilisations regardent les taux de change et la fiabilité à long terme.

Avant de parler de l'euro et de la Chine, une petite note ethnologique : les Chinois considèrent qu'un mort doit arriver riche

au royaume des ancêtres. On ne rit pas, ce n'est pas plus idiot que bien d'autres choses et cela fait marcher le commerce.

Mais les Chinois sont pragmatiques et comme ce rapiat qui régla une dette avec un chèque déposé dans le cercueil, ils n'envoient pas leurs morts dans l'Au-delà avec de vraies richesses mais font fabriquer des voitures, télévisions, ordinateurs, lingots et autres signes de richesse en cartons et les brûlent à l'enterrement. Si, si, vérifiez...

Le symbole même de la valeur, le billet de banque, ne pouvait échapper à l'intérêt des croque-morts chinois et un commerce fructueux (très calmé aujourd'hui) s'établit avec la Chine pour y vendre des billets d'inflation allemands en millions et milliards de marks : les morts chinois en raffolaient : ça c'était la vraie richesse dans l'Au-delà !



# ...L'EURO EST UNE MONNAIE SÉRIEUSE !

Il y eût des couacs involontaires : un jour, nous avons vendu et posté à un confrère allemand un carton de huit mille billets de 1000 Marks : le carton fut bloqué en douane... il y eut vérification et suspicion de trafic de devises, heureusement très vite désamorcée par la date sur le billet : 1910. Bref, les billets d'inflation allemande c'est le nectar du défunt chinois mais c'est - relativement - cher. D'où l'existence de la Banque de l'Enfer (si, si, au moins symboliquement) qui produit des billets de la banque de l'Enfer, des Hell Bank Notes.



Il en existe des milliers de modèles différents, l'imagination des créateurs tournant autour du dieu de la Richesse (si, ça existe là-bas ! C'est le barbu au centre avec un chapeau carré et des pendeloques), de la couleur rouge, les grues, le chiffre 8 et de tout ce qui leur passe par la tête...

Actuellement la e-boutique billets de cgb.fr offre trente-trois réponses, toutes aussi farfelues et bon marché les unes que les autres, des billets publiés avec bien d'autres de tous pays dans [BILLETS 50](#),



La plupart des Hell Bank Notes modernes sont inspirés de billets locaux, le yuan défrayant suffisamment la chronique pour être pris au sérieux par les défunts.



Mais, avant que le virage du communisme vers le national-socialisme soit pris, le yuan était du papier,



comme le rouble soviétique ou le dong vietnamien, nous parlons bien entendu de celui du Viet-nam nord puis du Viet-nam réunifié, victime d'un effrayante inflation.



Les morts chinois ne voulaient alors que des billets ressemblant à des dollars, à l'époque une monnaie sérieuse, avec un personnage central, la valeur dans les quatre coins, le nom HELL BANK NOTE à l'emplacement de FEDERAL RESERVE NOTE, la faciale en dollars mais ceci n'a rien d'étonnant du fait du dollar de Hong-Kong, monnaie locale mais convertible. il y a aussi la couleur verte ( celle des Greenbacks ) :



Quel ne fut notre plaisir quand notre lecteur Serge Hamm nous apporta la preuve qu'enfin les morts chinois prenaient l'euro au sérieux ! Tout dans le prochain BN !!

# FORUM AD€N° 080

## DOCUMENTS EURO DU MOIS !

### • BU Irlande 2011



Brochure publicitaire présentant le coffret BU irlandaise pour 2011.

### • Münzen Sammeln d'avril 2011

Article paru dans le magazine allemand «Münzen Sammeln» d'avril 2011. Cet article présente le coffret de billets réalisé par les AD€ (Les Amis de l'Euro) en 2010.

### • Numismatique et Change N°425 de Avril 2011

Article paru dans le magazine «Numismatique et Change», N°425 de Avril 2011, rédigé par Fabrice Rolland au nom de l'association AD€ (Les Amis de l'Euro). Cet article est intitulé «Une action de lobbying réussie : le coffret de billet 2010 des Amis de l'Euro».

### • JOUE C 85/05 du 18/03/2011

Extrait du Journal officiel de l'Union européenne n° C85/05 du 18/03/2011 présentant la 2 euro commémorative 2011 destinée à la circulation et émise par l'Italie. Autres versions : *Anglais, Alle-*

*mand, Portugais, Espagnol, Néerlandais et Italien.*

### • JOUE C91/03 du 23/03/2011

Extrait du Journal officiel de l'Union européenne n° C91/03 du 23/03/2011 présentant la 2 euro commémorative 2011 destinée à la circulation et émise par la Grèce. Autres versions : *Anglais, Allemand, Portugais, Espagnol, Néerlandais et Italien.*

### • JOUE C91/04 du 23/03/2011

Extrait du Journal officiel de l'Union européenne n° C91/04 du 23/03/2011 présentant la 2 euro commémorative 2011 destinée à la circulation et émise par Saint Marin. Autres versions : *Anglais, Allemand, Portugais, Espagnol, Néerlandais et Italien.*

Retrouvez l'intégralité des **950 documents** actuels sur le site des AD€, aux adresses suivantes : *Français, Anglais, Allemand et Portugais.*

### Vous désirez nous aider ?

Envoyez nous par courriel tout document qui vous semble pertinent à l'adresse suivante : [documents@amisdeleuro.org](mailto:documents@amisdeleuro.org)

**Emmanuel SAELENS**  
Responsable documents

## À NOTER !

La seconde édition du Salon du Jeton Touristique se tiendra le samedi 29 octobre 2011, à l'Espace Charenton, Paris 12<sup>e</sup> avec une Bourse d'échange de jetons touristiques.

<http://www.jetons-touristiques.com/salon2011>  
[salon2011@jetons-touristiques.com](mailto:salon2011@jetons-touristiques.com)



## L'AUTRICHE CÉLÈBRE SEPTIME-SÉVÈRE ET CARNUNTUM !



Non, Septime-Sévère, empereur romain né en 146 en Lybie dans une famille punique et mort en 211 en Grande-Bretagne, n'était pas autrichien.

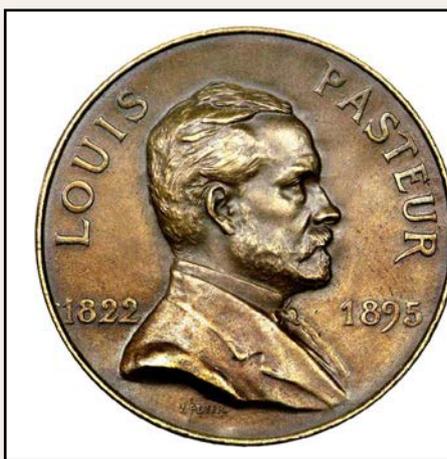
En revanche, Carnuntum, capitale de la Pannonie romaine, est aujourd'hui entre Vienne et Bratislava. Septime-Sévère y fut proclamé empereur par ses troupes en 193. La ville ne fut jamais un atelier monétaire sauf pour Regalianus, un usurpateur dont la carrière très brève n'en dépassa jamais les murs.



## PRÉCURSEUR

Tous les collectionneurs d'Euros devraient connaître cette monnaie des ÉTATS FÉDÉRÉS D'EUROPE mais surtout l'histoire de ses promoteurs, l'ingénieur Joseph Archer mais surtout Philibert - Hippolyte - Marcelin Besson, député de la République dont la vie excentrique est un vrai roman. [Il faut lire sa biographie dans Wikipedia](#), cliquez, pour se rendre compte que, s'il fut considéré comme dérangé voire fou, il avait tout de même des prémonitions impressionnantes !

Michel PRIEUR



# DEMI-FRANC TYPE F.177 :

À la rédaction de chaque FRANC, imper- turbablement, la même constatation : nous sommes loin d'en avoir fini avec l'étude de la numismatique française moderne.

Ici, nous découvrons ce qu'il faudra bien un jour appeler un type nouveau car le buste est différent du standard, car il se retrouve dans plusieurs ateliers différents, car il correspond à une décision et non à une erreur. Comme l'explique Stéphane Desrousseaux en le publiant, le premier type est tout à fait valide et n'est pas une variété. La différence d'apparence est peut-être minime mais elle n'en est pas moins nette et la production suit un schéma cohérent.

Le collectionneur de monnaies françaises modernes a le plus souvent le sentiment que la Monnaie de Paris a produit ses monnaies rationnellement avec une approche numismatique : pas du tout !

La Monnaie a produit les monnaies en fonction de ses propres contraintes techniques et financières en étant à des années lumière de toutes considérations numismatiques :

toutes les surprises sont donc possibles et rien n'est écrit définitivement.

L'un des privilèges qu'offre la numismatique à ses amateurs est justement que chacun peut, quels que soient ses diplômes (ou absence de diplômes), sa fortune (ou absence de fortune), et le niveau de sa collection, découvrir non seulement une variété, non seulement une variante, mais encore un type nouveau.

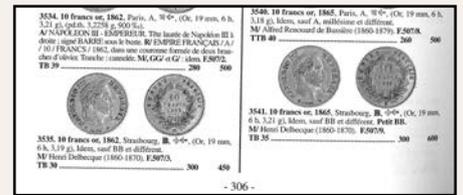
Il suffit de bien regarder et de s'arracher de l'esprit l'idée qu'il n'y a rien à voir !

Autre manière de faire : comparer systématiquement, détail après détail, des monnaies supposées identiques. Il peut vraiment y avoir des découvertes !

Un exemple flagrant se trouve à la page 306 de MONNAIES VI, collection Kolsky.

**Je remercie chaleureusement les Amis du Franc qui m'ont permis de réaliser cette étude en me faisant parvenir des photos des exemplaires de leur collection.**

Stéphane DESROUSSEAU



Un lecteur est passé un jour, au 36 rue Vivienne, me montrer son MONNAIES VI ouvert à cette page et m'a dit « Regardez ces deux pièces l'une à côté de l'autre : les 10 sont de tailles différentes ! ». Et ce fut le déclenchement de la chasse aux hybrides de 1862 et la création de deux lignes supplémentaires (en réalité, ces hybrides devraient être considérés comme type à part entière).

Un jour, nous réorganiserons le FRANC en extrayant tous les types nouveaux découverts depuis quinze ans... combien en découvrirons-nous encore avec l'aide de nos lecteurs d'ici à cette réorganisation ?

Regardez, photographiez, comparez ! Vous avez peut-être un type nouveau sous les yeux !

Michel PRIEUR

# BUSTE FORT OU JOUFFLU ET BUSTE FIN



BUSTE JOUFFLU - PREMIER TYPE



BUSTE FIN - DEUXIÈME TYPE

Les quelques détails de gravure qui différencient le buste joufflu du buste fin sont les suivants :

- muscle du cou moins marqué sur le buste joufflu,
- mèches du front se détachant bien en relief sur le buste joufflu au lieu d'y être collées
- la joue du premier buste est plus ronde et pleine, le second buste est plus « maigre »
- les cheveux du sommet du crâne sont gravés plus nets sur le buste joufflu.

# DEMI-FRANC TYPE F.177 :

Un article paru dans le *Bulletin Numismatique* n° 34 (juin 2007, page 10) faisait état de la découverte, pour les pièces de demi-franc frappées en 1808 à Paris, d'un second type de buste sur lequel l'Empereur apparaissait beaucoup plus joufflu (buste fort) que sur le buste standard (buste fin).

La découverte initiale, effectuée en regardant ses propres pièces, revient à un grand collectionneur italien, bien connu des visiteurs de la Collection Idéale sur la période napoléonienne : ANPB-Milan.



Les quelques détails de gravure qui différencient les bustes sont les suivants : muscle du cou moins marqué, mèches du front collées à celui-ci au lieu de s'en détacher, lobe de l'oreille creux au lieu d'être renfloué, cheveux du sommet du crâne gravés d'une

manière plus nette. Au revers, la feuille juste à côté du différent est plus courte et presque entièrement cachée (elle dépasse largement dans le type standard).

L'existence de types mixtes, avec l'avant joufflu et le revers standard (et inversement), avait également été signalée. L'étude ci-dessous ne porte que sur les bustes et a pour but de voir si d'autres ateliers que



Paris ont aussi frappé des exemplaires au buste fort et, à partir de là, de dégager quelques degrés de rareté. Mais, auparavant, replongeons-nous en 1807 pour essayer de comprendre ce qu'il s'est passé.

### Un peu d'histoire...

Après les victoires de Napoléon à Iéna et à Auerstaedt (1806) contre la quatrième coalition menée par la Prusse, la Russie et l'Angleterre et après la promulgation du décret de Berlin (21 novembre 1806), qui instaure le blocus continental contre l'Angleterre, le système napoléonien est à son apogée et Napoléon au sommet de sa gloire. En effet, la Monarchie prussienne est décapitée, l'Angleterre isolée et la Russie neutralisée.

À la mi-décembre 1806, des changements sont proposés pour les monnaies de 1807. Ce ne sont que des modifications des accessoires du type, nécessitées par la mise en usage des procédés pour la fabrication des espèces d'or et d'argent en virole pleine inventés par Philippe Gengembre. Ils ont pour but de perfectionner les espèces et d'augmenter les difficultés de la contrefaçon. On peut noter, parmi ces changements, un listel plat pris sur une partie du grènetis ; la rentrée du grènetis et du corps des légendes vers le centre de la pièce ; le rapprochement des branches de feuilles,

# BUSTE FORT ET BUSTE FIN

formant une couronne, et le placement de la valeur au milieu dans de meilleures proportions ; et une meilleure forme des lettres des légendes<sup>1</sup>. Comme le type à la tête laurée n'est pas encore défini, des types provisoires, issus de la circulaire du 11 février 1807 et choisis parmi des modèles à l'étude, font leur apparition entre janvier et juin 1807.



Les nouvelles monnaies peuvent être regroupées en deux types : le premier comprend les pièces d'or et la pièce de 5 francs (« type provisoire ») et le second les pièces en-dessous de celle de 5 francs qui forment un nouveau type baptisé, par les numismates, « tête de nègre » en raison de l'aspect crépu donné à la chevelure de l'Empereur.

Le coin est confectionné d'après la maquette du fils de Tiolier, Nicolas-Pierre, réalisée lors de son long séjour à la villa Médicis. Seul l'atelier de Paris frappe les pièces en argent pendant six mois, ce qui explique leur rareté.

Jusqu'alors, l'Empereur s'était abstenu, par un reste de simplicité républicaine et pour ménager certaines susceptibilités, de ceindre son front des lauriers qu'il avait cueillis en Italie, en Égypte, sur les bords du Danube. Mais les victoires se poursuivent en 1807 (Eylau, Friedland...) et font de lui l'arbitre de l'Europe. C'est en position de force qu'il rencontre le Tsar Alexandre Ier à Tilsitt (25 juin 1807) et qu'il négocie le traité de paix signé le 8 juillet 1807 qui ressert la Prusse entre l'Elbe et le Niémen. Napoléon n'a donc plus peur désormais d'affirmer publiquement ses monarchiques. Au début du mois d'août 1807, Mongez adresse à Gaudin, ministre des Finances, la minute manuscrite suivante :

« Monseigneur,  
Nous nous sommes hâtés de conférer avec le Graveur général des Monnaies, relativement au désir de Votre Excellence, pour l'addition d'une couronne de laurier à la tête de notre auguste Empereur.  
Il paraît que dans quinze jours à dater de la réception de la lettre que vous voudrez bien nous écrire à ce sujet, on pourrait frapper des monnaies ainsi ées. Il convient que ce changement soit fait sur les têtes des Napoléons et des Cinq francs, par les graveurs de ces têtes, les Sieurs et. À la réception de votre lettre, nous leur enverrons des poinçons ou des matrices (à leur choix) en leur prescrivant le terme de dix jours.

*La dépense ne doit pas s'élever pour chacun d'eux à plus de 400 francs. Nous prions Votre Excellence d'agréer les hommages de notre respectueux dévouement »<sup>2</sup>.*

Le 5 août 1807, une circulaire de Gaudin ordonne l'addition, sur toutes les monnaies, d'une couronne de laurier sur la tête de Napoléon. Le lendemain, l'administration des Monnaies, après avoir convoqué Droz, Brenet et Tiolier, autorise le secrétaire général à remettre aux trois graveurs les poinçons originaux de tête des différentes pièces de monnaie pour y modifier l'effigie et elle le charge de veiller à ce qu'ils hâtent leur travail. Ces derniers promettent de le terminer pour le 10 août. Elle peut donc compter, pour le 14 août, veille de la Saint-Napoléon, sur une collection des monnaies d'or et d'argent – à l'exception des pièces



de demi-franc et de quart de franc dont les changements ne peuvent pas être effectués à temps – pour la présenter à l'Empereur.

# ÉTAT DES LIEUX ET...

Une semaine plus tard, le 13 août, les échantillons de la première fabrication, en date du même jour, de pièces de 40 francs, de 20 francs, de 5 francs, de 2 francs et de 1 franc sont envoyés à l'essai pour en constater le poids. Napoléon approuve, le 14 août, l'addition de la couronne de laurier faite aux monnaies et, trois jours plus tard, trente-sept nouvelles pièces d'or lui sont remises. Le 20 août, le secrétaire général, sur la demande de Tiolier, se rend dans ses ateliers pour y constater la quantité de poinçons de coin de tête sans couronne s'y trouvant. Cette dernière s'élève à vingt poinçons des diverses espèces et à quatre cent soixante-huit coins. La semaine suivante, le commissaire de la Monnaie de Paris demande à l'administration des Monnaies s'il doit se servir des coins de tête, sans couronne, des différentes espèces de monnaie qu'il lui reste concurremment avec ceux qui sont couronnés. Cette dernière lui répond que, la fabrication en virole des espèces avec couronne ayant été approuvée par Napoléon, toute autre avec des coins de tête sans couronne doit être suspendue

dès la réception des nouveaux coins. En réponse à sa lettre du 18 adressée à chaque graveur au sujet du montant de leurs travaux, l'administration des Monnaies reçoit, le 28 août, la note de Tiolier dont le montant s'élève à 750 francs « pour avoir refait la matrice de tête » des pièces de 2 francs, de 1 franc, de demi-franc et de quart de franc « et y avoir placé une couronne de laurier »<sup>3</sup>.

Le 25 septembre 1807, Gaudin autorise la fabrication par Tiolier des coins nécessaires au service de 1808. Un mois plus tard, l'administration des Monnaies communique aux commissaires des Monnaies, par une circulaire en date du 26 octobre, les changements effectués dans les espèces monétaires à Paris en 1807 et qui doivent avoir lieu au 1er janvier 1808 dans celles des autres Monnaies<sup>4</sup>.

**Étude numismatique**  
Le tableau ci-dessous rend compte du pointage réalisé sur un échantillon de 216 pièces de demi-franc « République française »<sup>5</sup>.

	1 <sup>er</sup> type = buste fort	2 <sup>nd</sup> type = buste fin
1807 A	4	3
1808 A	17	29
1808 B	1	17
1808 BB	1	23
1808 D + REPUBEIQUE	1	19
1808 H	1	11
1808 I	1	13
1808 K	0	10
1808 L	0	2
1808 M	1	7
1808 MA	0	7
1808 Q	0	11
1808 T	0	12
1808 U	0	2
1808 W	1	22
<b>TOTAL</b>	28 pièces soit 12,96 %	188 pièces soit 87,03 %

# PRÉPARATION DU FRANC IX

Quelques constats peuvent être faits à la lecture de ce tableau. Le pointage donne un rapport, tous ateliers confondus, de l'ordre d'un exemplaire sur sept retrouvé avec le buste fort. Sur les vingt-huit exemplaires recensés au buste fort, vingt-et-un ont été frappés à Paris soit 75 %. On peut distinguer très nettement les productions de Paris, avec un ratio relativement équilibré entre les deux bustes aussi bien pour l'année 1807 que pour l'année 1808, de celles des ateliers de province qui donnent, en revanche, une fabrication quasi exclusive au buste fin. Plusieurs ateliers ne semblent pas avoir frappé de buste fort : Bordeaux, Bayonne, Marseille, Perpignan, Nantes et Turin. À l'exception de Nantes, ce sont tous des ateliers situés dans le sud de la France.

Pour expliquer cela, l'inventaire ci-dessous des productions de demi-franc type F.177, réalisé par Laurent Schmitt dans le cadre du FRANC, nous apporte quelques éléments de réponse.

F.177	DATE ATELIER	DATES FABRICATION	QUANTITÉ (NOMBRE D'ÉCHANTILLONS)	QUANTITÉ REELLE	NOMBRE DE DELIVRANCES <sup>6</sup>
1	1807 A	19 septembre au 31 octobre 1807	--- (18 échantillons)	46.006	3
2	1808 A	26 janvier au 30 décembre 1808	6.606.166 (432 échantillons)	6.605.734	72
3	1808 B	19 mai au 8 octobre 1808	558.824 (114 échantillons)	558.710	19
4	1808 BB	18 avril au 5 novembre 1808	1.595.911 (234 échantillons)	1.596.677	39
5/6	1808 D	3 avril au 29 octobre 1808	870.947 (378 échantillons)	870.569	63
7	1808 H	Pas de dates	336.370 (180 échantillons)	336.190	30
8	1808 I	12 mars au 6 août 1808	267.959 (144 échantillons)	267.815	24
9	1808 K	2 mai 1808 au 9 janvier 1809	363.461 (198 échantillons)	363.263	33
10	1808 L	24 mars 1808 et 17 juin 1808	3.394 (12 échantillons)	3.382	2
11	1808 M	21 avril au 14 septembre 1808	54.387 (54 échantillons)	54.333	9
12	1808 MA	12 avril 1808 au 13 janvier 1809	28.404 (36 échantillons)	28.368	6
13	1808 Q	26 mai au 21 décembre 1808	288.573 (192 échantillons)	288.381	32
14	1808 T	13 avril au 16 novembre 1808	128.046 (84 échantillons)	127.962	14
15	1808 U	2 juin 1808	3.339 (6 échantillons)	3.333	1
16	1808 W	13 juin au 19 octobre 1808	1.068.606 (216 échantillons)	1.068.390	36

Les fabrications des 1807 A ont eu lieu entre le 19 septembre et le 31 octobre 1807. Comme on l'a vu plus haut, Tiolier indique avoir « refait la matrice de tête » en y plaçant une couronne de laurier. Le terme « refait » a un double sens puisqu'il signifie soit que l'on modifie un travail déjà réalisé soit que l'on fait quelque chose de nouveau. Le type



**Je remercie chaleureusement les Amis du Franc qui m'ont permis de réaliser cette étude en me faisant parvenir des photos des exemplaires de leur collection.**

## BUSTE FORT ET BUSTE FIN DANS LE...

qui précède celui « République française » est le type « tête de nègre ». Après plusieurs montages réalisés sous photoshop avec des coins de droit aux deux types, on s'aperçoit que les deux bustes s'emboîtent. Il apparaît donc, de manière quasi certaine, que Tiolier a pris un poinçon de tête au type « tête de nègre » de 1807 et qu'il y a effectivement rajouté une couronne. Les légendes, en revanche, ne collent pas parfaitement mais cela n'est pas surprenant puisqu'il existait des poinçons pour les motifs et d'autres pour les lettres des légendes.

Le rajout de la couronne sur la matrice de tête a certainement été réalisé entre la mi-août et la mi-septembre 1807 pour permettre le début des fabrications le 19 septembre de la même année. Ces dernières se sont poursuivies jusqu'au 25 septembre, jour où Tiolier est autorisé par Gaudin à préparer les coins de 1808. À partir de là, Tiolier confectionne un nouveau coin de droit, qui est utilisé à Paris pour les frappes de 1807 jusqu'à la dernière fabrication du 31 octobre, ce qui expliquerait la présence de deux bustes différents sur les pièces de 1807 A.

Si cette explication tient la route pour les productions de 1807, comment expliquer alors qu'il existe des bustes forts sur les

Lille. D'après l'inventaire des productions dressé par Laurent Schmitt, les fabrications ont débuté les 26 janvier (Paris), 12 mars (Limoges), 3 avril (Lyon), 18 avril (Strasbourg), 21 avril (Toulouse), 19 mai (Rouen) et 13 juin (Lille). Nous ne connaissons pas la date pour La Rochelle. On remarque que, en dehors de Paris, aucun atelier n'a frappé de demi-francs durant les deux premiers mois de l'année 1808. Ceci est d'autant plus surprenant que Tiolier était chargé de livrer les coins pour que les fabrications puissent commencer au 1er janvier. On peut donc se demander pourquoi les fabrications ont été retardées. Pour répondre à cette question, nous allons nous replonger dans les archives de la Monnaie de Paris.

L'année 1808 est marquée par une hausse de l'activité des hôtels des Monnaies liée à un versement du gouvernement de trente millions d'écus de 6 livres et de 3 livres retirés de la circulation. Deux circulaires en date des 5 février et 16 février sont envoyées aux commissaires impériaux afin qu'ils préviennent le directeur de leur Monnaie. Ces derniers ont aussi été avertis



1807 A : Buste fort - 1<sup>er</sup> type



1807 A : Buste fin - 2<sup>nd</sup> type

productions de 1808 ? Les ateliers dont des bustes forts ont été, pour le moment, retrouvés sont : Paris, Rouen, Strasbourg, Lyon, La Rochelle, Limoges, Toulouse et

## FRANC IX : NEUF LIGNES NOUVELLES

le 10 février de la fonte de ces pièces et de leur conversion par moitié et égale proportion en pièces d'un franc et de demi-franc. On peut donc émettre l'hypothèse selon laquelle l'administration des Monnaies, alertée dès le début de l'année de ce versement sans en connaître pour autant le montant, a demandé à Tiolier de retarder la fourniture et l'envoi des coins.

En effet, plus le versement est important, plus la conversion en espèces nouvelles demande un nombre important de coins. Dès lors les fabrications se seraient limitées, durant les deux premiers mois de 1808, à celles de Paris au buste fort avec des coins de droit conservés par Tiolier. Il est bon de rappeler ici que les coins sont biffés à la fin de chaque année.



1808 BB : Buste fort - Coll. Maison Palombo



1808 D : Buste fort - Coll. Boutique cgb.fr

tition des trente millions d'écus entre les différentes Monnaies pour faire parvenir aux commissaires impériaux les coins nécessaires des pièces d'un franc et de demi-franc.

Le tableau lui est adressé quelques jours plus tard<sup>7</sup>. L'inventaire des productions nous apprend que les fabrications ont débuté à Limoges dès le 12 mars et qu'une délivrance a également eu lieu à Bayonne le 24 mars<sup>8</sup>. Le seul exemplaire au buste fort retrouvé

Mais le coin de revers étant le seul qui change chaque année puisqu'il porte le millésime, on peut penser que Tiolier n'a pas jugé utile de biffer les coins de droit qui lui restaient en dépôt et qu'il a réutilisé des coins au buste fort qui étaient en bon état en concurrence avec ceux au buste fin.

Le 7 mars, l'administration des Monnaies demande à Mollien, ministre du Trésor public, un tableau de la répar-



1808 A : Buste fort  
Coll. S. Desrousseaux



1808 H : Buste fort - Coll. Geoffroy Colé



1808 I : Buste fort  
Coll. Boutique cgb.fr

## SEPT EXEMPLAIRES UNIQUES RÉPERTORIÉS

pour Limoges a été frappé avec des coins particulièrement usés. On peut raisonnablement admettre que, en l'espace de cinq jours, Tiolier n'a eu ni le temps de fabriquer de nouveaux coins ni de faire parvenir à temps ces derniers pour que la fabrication débute le 12 mars. Pour rappel, les routes sont, en grande majorité, de mauvaise qualité et dangereuses (brigandage etc.). Il faut en moyenne, lorsque tout fonctionne normalement, une dizaine de jours au minimum pour faire Paris-Bordeaux par la malle-poste. La seule explication plausible



1808 M : Buste fort - Coll. Boutique cgb.fr

est que l'atelier de Limoges avait déjà reçu les coins, sans doute ceux envoyés en fin

d'année 1807, et qu'il attendait des matières pour débiter les fabrications. Cette explication semble tout aussi valable pour expliquer le seul exemplaire au buste fort retrouvé pour Toulouse qui lui aussi a été frappé avec des coins de mauvaise qualité (rouillés).

Plus les fabrications débutent tardivement moins l'on trouve d'ateliers ayant frappé des bustes forts. C'est le cas pour les ateliers de Perpignan (26 mai), de Turin (2 juin, unique délivrance) et de Bayonne (17 juin, seconde et dernière délivrance). Les archives de la Monnaie de Paris nous apprennent que, dès le mois de mai 1808, l'administration des Monnaies se plaint de la lenteur mise par les receveurs généraux des départements pour faire leurs versements aux hôtels des Monnaies. Ces retards forcent journalièrement les directeurs à suspendre leurs travaux et à renvoyer leurs ouvriers. À Rouen (19 mai) et à Lille (13 juin), c'est par manque de

machines que les fabrications en pièces de demi-franc se trouvent retardées alors que tout semblait prêt pour les débiter plus tôt... Tout ceci a donc laissé à Tiolier le temps de confectionner et d'envoyer dans ces ateliers des coins au buste fin.



1808 B : Buste fort - Coll. G. Colé



1808 W : Buste fort - Coll. C.C.

## ET SIX VARIANTES ENCORE POSSIBLES

En conclusion, les deux bustes se rencontrent essentiellement sur les pièces frappées à Paris mais leur présence sur plusieurs ateliers peut s'expliquer de la manière suivante. Tiolier a très certainement commencé par refaire le coin de droit pour la Monnaie de Paris pour permettre la poursuite des fabrications en 1807 puis s'est attelé à fabriquer des coins de revers au millésime de 1808 pour les faire parvenir rapidement en province afin que les fabrications puissent débiter au 1er janvier. Les coins de droit étant identiques d'une année sur l'autre, il y a joint aussi bien des coins au buste fort que des coins au buste fin selon ce qui était disponible dans ses dépôts.

Compte tenu des exemplaires de Limoges et de Toulouse, l'hypothèse la plus probable est que les pièces au buste fort ont été frappées lors des toutes premières fabrications dès que les ateliers de province ont pris connaissance du montant qu'ils devaient fabriquer avec les versements en écus de 6 livres et de 3 livres. Tiolier, également averti à la mi-mars 1808, leur a ensuite livré les coins au buste fin fabriqués probablement durant les mois de janvier et février 1808 en prévision de l'importante conversion ordonnée par le gouvernement.

Si vous disposez dans votre collection d'un exemplaire au buste fort qui n'a pas encore été répertorié, les auteurs du FRANC seront



bien entendu heureux de compléter cette étude et de créer une ligne supplémentaire. Six variantes sont encore possibles : 1808 K, 1808 L, 1808 MA, 1808 Q, 1808 T et 1808 U. N'hésitez donc pas à regarder vos médailliers et à nous faire parvenir une photo de vos découvertes...

Stéphane DESROUSSEAUX  
stephane@cgb.fr

### Notes :

- 1 Archives de la Monnaie de Paris, F17-4, 26 ; Ms Fol. 125, fol. 13 recto ; Ms Fol. 175, fol. 356 ; Ms Fol. 176, fol. 1.
- 2 Archives de la Monnaie de Paris, L-1, 1.
- 3 Archives de la Monnaie de Paris, E2-1, 3.
- 4 Archives de la Monnaie de Paris, F17-4, 26 ; Ms Fol. 143, fol. 69 verso à 70 recto ; Ms Fol. 176, fol. 183, 207 ; cf. registres des ateliers de province Ms Fol. 144 à 154.
- 5 Je remercie chaleureusement les Amis du Franc qui m'ont permis de réaliser cette étude en me faisant parvenir une photo des exemplaires de leur collection.
- 6 Six échantillons sont prélevés par délivrance.
- 7 Archives de la Monnaie de Paris, F34-1, 3 ; Ms Fol. 177, fol. 31.
- 8 Les deux exemplaires vus sont au buste fin et du même coin. Il n'est donc pas exclu qu'il existe des pièces au buste fort. De même, le début des fabrications à Marseille (12 avril), à Nantes (13 avril) et à Bordeaux (2 mai) laisse penser qu'il peut également exister des exemplaires au buste fort pour ces trois ateliers.
- 9 Archives de la Monnaie de Paris, Ms Fol. 139, fol. 123 verso ; Ms Fol. 146, fol. 67 recto à 68 recto ; Ms Fol. 152, fol. 22 recto ; Ms Fol. 177, fol. 115.

# MONNAIES 48 MODERNES



La partie modernes de MONNAIES 48 regroupe un ensemble de 317 monnaies comprenant 303 modernes françaises, 4 coloniales, 2 Euro, 8 étrangères modernes. Les monnaies modernes françaises sont réparties de la manière sui-

vante : vingt-trois pour le Directoire, trente-trois pour le Consulat, quatre-vingt-un pour le Premier Empire, dix napoléonides, trois pour les Cent-Jours, une pour Napoléon II, quarante pour Louis XVIII, six pour Charles X, une pour le prétendant Henri V, dix-huit pour Louis-Philippe, huit pour la Deuxième République, dix-huit pour le Second Empire, trente-trois pour la Troisième République, quatre pour l'État Français, trois pour le G.P.R.F., trois pour la Quatrième République et dix-huit pour la Cinquième République.



Consulat, quarante-quatre monnaies du Premier Empire, une monnaie des Cent-Jours, trente et une monnaies de Louis XVIII et deux pièces de 5 lire à l'effigie de Napoléon pour le royaume d'Italie. Les monnaies conservent pour la plus grande majorité de beaux restes du brillant d'origine.

Nous avons pris le parti de prendre un exemplaire de chaque millésime et de chaque atelier pour donner une idée précise de la composition de ce trésor. Ainsi aura-t-on le plaisir de découvrir onze nouveaux exemplaires de la Collection Idéale mais aussi

Le fait marquant est sans nul doute la vente de cent vingt-deux écus de 5 francs provenant du trésor de Tirepiéd, découvert en avril 2010 dans le département de la Manche, et répartis de la manière suivante : dix-huit monnaies du Directoire, vingt-cinq monnaies du



## TIREPIED EN VEDETTE !



plusieurs exemplaires provenant de deux collections majeures : celle de Hakan Andersson, bien connu des collectionneurs de monnaies modernes françaises pour ses contributions au FRANC, et celle d'un amateur d'essais français. La première collection comporte plusieurs monnaies rares (Cinq centimes Dupré, grand module, «refrappage» du décime an 5 R, 1 franc Bonaparte Premier Consul an XI G (malheureusement troué), ½ franc 1816 B, 2 francs 1819 Q, 50 centimes Louis-Philippe 1848 BB...) alors que la seconde offre de nouveau une belle série d'essais Dupré et Merley (1881 et 1887) et deux monnaies absentes des principaux ouvrages de référence (Guilloteau, Mazard et Gadoury 1989) : un essai de métal et de module au type du ducat d'or de Naples de Louis XII en nickel, et, un essai de 5 centimes par Rude 1909 au module de 21 mm.



Rome, 1 franc 1831 Q (unique exemplaire recensé), 10 centimes État français, grand module, stries larges 1941 ainsi que plusieurs monnaies frappées à l'atelier de Strasbourg comme par exemple une 2 francs 1811 BB, une 50 centimes 1845 BB, une 20 francs or 1860/50 BB inédite au FRANC VIII, une 10 francs or 1855 BB ou une 5 francs or 1858 BB...

quelques monnaies rares (5 francs Union et Force type F.288 an 6 T/A, 5 francs Bonaparte Premier Consul an XI T et an 12 H, ou, 5 francs an 14 L) et trois monnaies inédites au FRANC VIII qui feront l'objet d'une nouvelle ligne dans la prochaine édition : 5 francs Union et Force type F.294 an 7 L avec la présence de l'étoile après FRANÇAISE, 5 francs Union et Force type F.300 an 11 A Coq sur corne et 5 francs Louis XVIII buste habillé 1815/4 I.



Comme à l'accoutumée, nous avons attaché de l'importance à la qualité des monnaies. Un ancien exemplaire de la Collection Idéale, trois exemplaires « Collection Idéale », vingt nouveaux exemplaires entrant dans la Collection Idéale ainsi que seize monnaies de qualité équivalente à l'exemplaire de la Collection Idéale sont offerts. Le lecteur appréciera, en particulier, la jolie série de 20 francs or du Premier Empire qui sont dans de magnifiques états de conservation.

MONNAIES 48 devrait donc ravir autant les collectionneurs débutants que les chevronnés ainsi que les spécialistes de séries et/ou de documents insolites. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter à chacun d'entre vous de bonnes enchères et surtout bonne chance !

En poursuivant la consultation du catalogue (papier ou virtuel), le lecteur aura la possibilité d'acquérir un ou



D'autres monnaies rares sont proposées dans MONNAIES 48 : 2 francs an 13 H et an 14 W, 20 francs or 1810 Turin et 1813

Stéphane DESROUSSEAU

## FDC : DÉCOUVERTE DE DEUX VARIANTES

Cette découverte enrichit la période de séries Fleurs de Coins 1968-1973, avec huit pièces de 1 centime à 10 francs, moment où la Monnaie de Paris a décidé de sceller les pièces dans leur emballage plastique pour mieux conserver leur état FDC.

Par contre, la fabrication des boîtes cartonnées a été plus artisanale entre 1968 et 1971 comme le montre cet article. Mais ce charme fait tout l'intérêt pour les collectionneurs et la richesse des différents types. Il serait très intéressant de recevoir le témoignage de l'un des employés de la Monnaie de Paris à cette époque pour comprendre mieux la situation et le mode de fabrication des boîtes cartonnées : alors, lançons un appel à témoins !

Voici mes observations, mes découvertes et mes interprétations sur les séries FDC 1968-1973 :

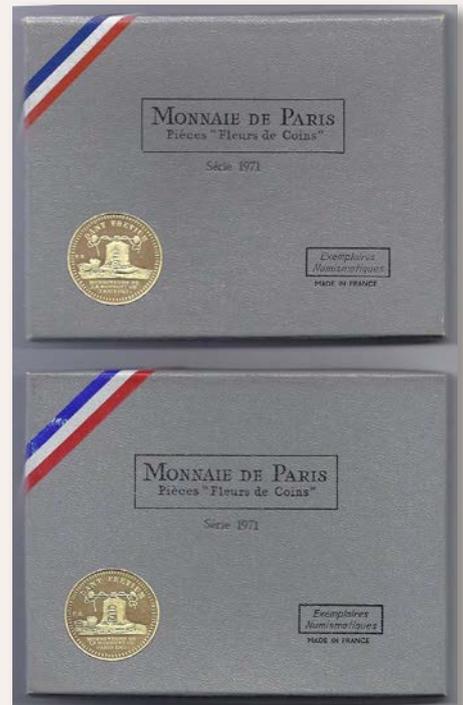
**1968** : tous les collectionneurs ont vu les différentes cotations des séries « sans boîte », « avec enveloppe », « avec boîte » et la côte record pour la Série FDC 1968 avec boîte. La raison en est l'amateurisme

de la Monnaie de Paris qui n'avait pas confectionné les boîtes en carton en 1968 pour recevoir les séries de monnaies 1968. La Monnaie de Paris a vendu et envoyé les 1968 sans leur boîte cartonnée (d'où les cotations « sans boîte », « avec enveloppe » de la Monnaie de Paris) et ce n'est qu'en 1969 que les boîtes furent prêtes et envoyées vides avec les séries FDC 1969 pour tous ceux qui avaient souscrit aux Séries FDC 1968 + 1969. Ces veinards y ont rangé leur série de pièces 1968. J'ai lu un excellent article à ce sujet dans « Numismatique et Change ».

**1969** : semble avoir été sans problème. Mais avis à la population pour rechercher des variantes en observant avec attention les boîtes.

**1970** : boîte identique à celles de 1968 et 1969 au début de la fabrication puis changement pour aller vers une amélioration qui constitue une variante à collectionner de la série FDC 1970. Description de la variation de boîte :

- Le 1<sup>er</sup> guillemet de « Fleurs de Coins » se met dans le bon sens.



- « Exemplaires Numismatiques » s'écrit en écriture fine (une des variantes déjà reconnue pour la Série FDC 1964).  
- le carton à l'intérieur se biseaute

## SUR LES BOÎTES 1970 ET 1971

proprement et remplace les trois morceaux de carton superposés et mal découpés des boîtes antérieures.

- Le bleu et le rouge du ruban tricolore s'éclaircissent et se rapprochent plus des couleurs de notre drapeau national.

**1971** : production identique au dernier type 1970 puis variante sur le ruban tricolore : le ruban s'élargit (12mm au lieu de 10mm) et est en plastique collé sur la boîte cartonnée alors qu'il était auparavant peint sur la boîte.

**1972** : tout rentre dans l'ordre avec des boîtes identiques, mais appel de nouveau au peuple pour découvrir d'autres variantes.

**1973** : la production devient industrielle en passant de 15.000 exemplaires en 1972 à 79.000 exemplaires et la côte en prend un coût vers le bas. Mais la pièce de 1 centime se met à avoir parfois un rebord sous la feuille de l'épi.

Comme le montre les photographies jointes, nous avons bien deux types 1970 et deux types 1971 marquant des transitions nettes dans la fabrication des boîtes en 1970, puis en 1971. Ces types mériteraient bien le rajout de deux lignes de cotation dans le « Franc IX » !

**1970** : type moderne (au-dessus)

**1970** : type classique (en dessous)

**1971** : type ruban mince et peint (au dessus)

**1971** : type ruban large et plastique (en dessous)

**Proposition d'appellation des variantes :**

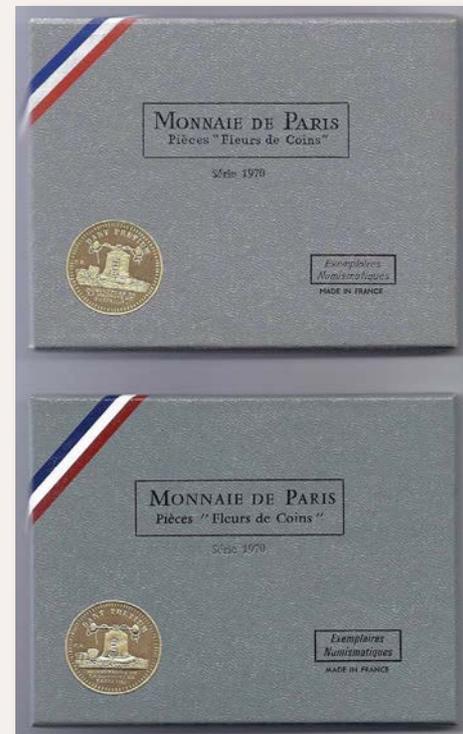
- 1970 : type classique ; type moderne

- 1971 : type ruban mince ; type ruban large ou type ruban peint ; type ruban plastique

**Estimation des quantités par type**

1970 : je possède six séries FDC 1970 et les deux types sont partagés à 50-50% faisant une quantité de 5.000 Séries par type : cela commence à faire rare pour chaque type et les cotes devraient suivre si chaque collectionneur veut posséder les deux boîtes 1970 (type classique et type moderne) pour constituer une collection complète. J'appelle tous les possesseurs de séries FDC 1970 à faire un inventaire de quantité pour calculer plus précisément la proportion de chaque type.

1971 : sur mes six séries FDC 1971, j'en ai deux au ruban large et quatre au ruban mince. D'où une quantité totale estimée de 4.000 boîtes « ruban large » et 8.000 boîtes « ruban mince ». A affiner avec d'autres collectionneurs.



Donc tous à vos séries FDC pour découvrir de nouveaux types, estimer les quantités de boîte par type et appel aux témoins d'époque pour nous éclairer sur la confection des boîtes entre 1968 et 1973.

Gilles FERLIN

# AUGUSTIN DUPRÉ

Il s'agit d'un très bref raccourci de la carrière de Dupré et du fruit de recoupements entre archives anciennement conservées à la Monnaie de Paris et ouvrages retraçant la vie d'Augustin Dupré. Un certain nombre de photos proviennent du site <http://www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr/pres.htm> et correspondent à des essais de frappe du coin d'époque en étain.

L'histoire d'Augustin Dupré, Graveur Général des monnaies, est presque une épopée dans une période de trouble absolu. D'extraction modeste, il doit la naissance de sa renommée à un concours de circonstances qui le voit se faire renvoyer de l'atelier où il était apprenti alors que l'ambassadeur d'Espagne venait de le choisir pour une commande. Ce même ambassadeur donnera à Dupré les moyens, illégaux à l'époque, d'aller au bout de la commande.

Il peut sembler aujourd'hui aberrant qu'il puisse être illégal de faire travailler quelqu'un que l'on a choisi et que l'on paye, mais l'explication est simple.

Avant l'abolition des corporations par la Révolution, il était interdit à un apprenti de faire un travail de compagnon et à un compagnon de faire un travail de maître. L'idée de fond était d'éviter une concur-

rence déloyale d'un maître par un jeune incompetent travaillant au rabais.

L'idée était excellente, car elle assurait un ascenseur social basé sur l'effort, l'apprentissage et la maîtrise, dans tous les sens du mot, mais elle fut, comme tant d'autres, utilisée pour paver les routes de l'Enfer.

C'est l'une des causes de la Révolution : en 1720, le Régent, prêt à n'importe quel expédient pour améliorer sa popularité et remplir ses caisses, se vend aux maîtres des corporations, désespérés de voir leurs imbéciles de fils incapables de leur succéder.

Il renie sa fonction et signe la loi qui impose l'hérédité du titre de maître d'une corporation : quelque soit le niveau de crétinisme du fils d'un maître, il sera maître et dirigera l'atelier, les compagnons et les apprentis. Quelque soit le génie de l'apprenti - Dupré, par exemple - il ne sera jamais maître et restera subordonné, sans revenus décents ni reconnaissance professionnelle.

Pour casser l'ascenseur social, encourager des générations de jeunes gens brillants à la haine ou à l'émigration, on pouvait difficilement rêver mieux.

Ceux qui ont réussi la Révolution, ruiné notre pays, détruit sa civilisation et indirectement la civilisation européenne, sortaient de ce moule social.

La Révolution au pouvoir - loi Le Chapelier - supprime les corporations et associations et interdit par la même occasion les syndicats naissants et le droit de grève (notons au passage que les unions patronales ne sont pas interdites...), protégeant la bourgeoisie et ses revenus pour cinquante ans, mais libère Dupré qui soigne ses amitiés et relations. Il se fait un nom comme graveur de médaille pour les Américains.



Elle représente la France sous les traits de Minerve qui protège de son bouclier à fleur de lys la jeune Amérique du lion anglais (pour l'occasion transformé en cougar nord-américain ?). La jeune Amérique est représentée sous les traits d'Hercule

## UN BREF RÉSUMÉ DE L'ŒUVRE

étouffant dans son berceau les serpents que Junon jalouse y a jetés. Bon augure !

En 1790, fort de ses amitiés et sur leur conseil, il est à l'origine d'une attaque violente contre l'administration des monnaies qui amènera le concours lancé par décret de l'Assemblée nationale, le 11 janvier 1791.



Ce concours, que remporte Dupré, donne lieu à un rapport du comité des monnaies, lu en séance de l'assemblée nationale, le 9 avril 1791. Le rapport présente les projets des différents participants. Ces derniers sont : « M. Duvivier, graveur général, M. Bernier graveur particulier de Paris, MM. Gatteau, Dupré et Lorthior, graveurs, M. De Huez, sculpteur du roi et M. De Rotz (Droz qui chercherait à passer pour un

noble comme Du Vivier le fit en France ? Un comble pour un Suisse démocrate fondamentaliste !) »



Gatteau et Dupré ont fourni un nombre important de projets, des France personnifiée par des femmes, des bonnets de la liberté, un Génie de la nation écrivant la Constitution... Les projets de Lorthior et de De Rotz retiennent également l'attention. Au résultat, avec une belle cooptation, Dupré rafle tous les revers, notamment celui au Génie, Duvivier obtient l'avers au buste de Louis XVI.



Il sera écrit dans ce rapport au sujet d'un coq à droite du Génie : « on pouvait ajouter à coté de l'autel un coq, symbole de la vigilance (...) Il fut observé que les arts avaient souvent employé le coq comme emblème de la France; était-ce pour apprendre aux Français que, s'ils brisaient un jour le fers du despotisme, ils devaient veiller sans relâche au maintien de leur liberté ? Il faut du moins qu'ils le sachent aujourd'hui. »

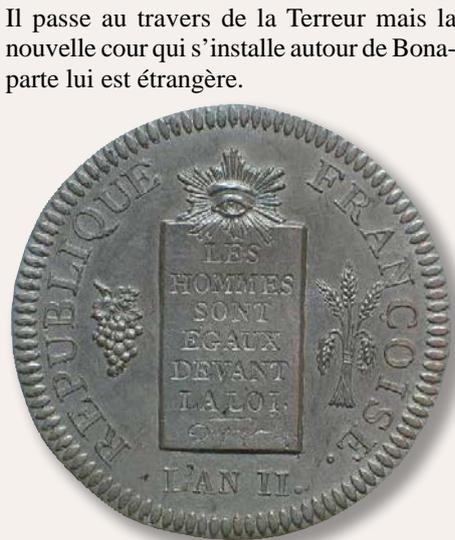
Sur la base des types choisis, un deuxième concours est décidé et se tient entre le 17 et le 25 juin 1791. Le concours est très relevé, les participants du premier tour se disputent à ce moment la place de Graveur général des monnaies de France.

# AUGUSTIN DUPRÉ



Le 9 juillet, Dupré est élu par le Comité des Monnaies.

Il va prendre en mains dès lors toute la fabrication des Monnaies. Sa renommée est également l'occasion de se faire des ennemis, dont Duvivier évincé. Plus le travail augmente, dans ses fonctions, plus il perd d'appuis dans le « grand monde » ; son acharnement aux ateliers ira jusqu'à l'opposer violemment à l'Administration sur le paiement de ses travaux.



La concurrence est très rude, l'économie nourrit ceux qui sont placés, beaucoup moins les autres.

L'an 9 est une année charnière durant laquelle le ministre des finances commande de nouveaux projets auxquels Dupré répond le 21 ventôse an 9 (10 mars 1800).



L'an 9 voit monter l'étoile d'un redoutable concurrent, Tiolier.

Dans le courrier du 21 ventôse de Dupré, on retrouve ceci : 4°. Je joins aux modules de type que je viens de détailler un sixième modèle de tête pour les pièces d'argent. Je l'ai caractérisé de manière à personnifier la République Française. *Le coq, qui est sur son casque est non seulement, comme on l'a souvent employé, l'attribut de la vigilance ou de la*

## LE PARCOURS DE DUPRÉ

*valeur ; mais il est encore l'arme portante et étymologique de la France. Sans préjuger le choix qui pourra être fait, soit de l'une de ses têtes que je viens de désigner pour la monnaie d'argent soit d'autres qui pourraient être proposées d'ailleurs, je crois devoir observer ici que rien ne me paraîtrait plus convenable que la monnaie d'argent, dont le cours est le plus général et le plus étendu, portât de préférence une tête caractéristique de la République et j'ajoute que tel est le vœu récemment émis par l'Institut National que cette même tête une fois déterminée, invariablement reconnue, outre qu'elle se trouverait sur les pièces d'argent fut placée sur un coté de toutes les médailles françaises qui seraient créées à l'avenir, ainsi qu'était la tête des Rois de France.*

Vous remarquerez, Citoyens administrateurs que pour ce dernier modèle, je me suis écarté du programme du Ministre en mettant du coté de la tête la légende République française posée ainsi que beaucoup de pièces antiques offrent des exemples, et en plaçant au revers une couronne de chêne avec la valeur au milieu. Je sou mets ce changement au choix du Ministre qui sentira indubitablement (en supposant que ce dernier modèle soit agréé) que la légende soit naturellement et indispensablement accompagnée par le type qu'elle indique et auquel elle est relative et que la couronne mise du coté du revers au lieu de cette légende est ce qui convienne mieux pour la remplacer.

A la lecture de cet extrait des archives, on ne peut que penser à un autre projet, gravé et présenté par un concurrent de Dupré, le sieur Lorthior.



En effet, même rare, les essais de 2 Décimes et 5 Décimes de Lorthior daté de l'an 8 semblent traduire la même image, mais ils sont antérieurs :



Minerve est la représentation usuelle de la France, on la retrouve ici coiffée d'un coq, ressemblance troublante avec le projet décrit par Dupré.

Récupération, plagiat ou rien de tout ça, l'histoire ne le dit pas, toujours est-il que Dupré n'aura que trop tard le « réflexe » de proposer un buste de Bonaparte.



Depuis les timbres secs puis aux monnaies à l'effigie du roi puis républicaines, c'est le trio Égalité, Hercule, Liberté et la République du Décime qui marquent l'apogée de sa création et après dix ans de domination sans partage sur la gravure, il lui est fermement demandé de quitter ses fonctions que Tiolier reprend par décret le 12 mars 1803.

Christophe CHARVE

# LA RÉVOLUTION FRANÇAISE...

Le token (jeton) était utilisé comme monnaie de nécessité en Angleterre. La fin du XVIII<sup>e</sup> siècle vit une grave crise financière qui provoqua la disparition du petit numéraire dans une période d'industrialisation forcée et déclencha chez les entrepreneurs privés une vague de fabrication de monnaies de nécessité. Ces *tokens* n'ont aucun aspect de prestige comme en France et sont strictement utilitaires.

Ces jetons représentent des scènes relatives aux usines, à l'industrie, à la politique, aux colonies etc.....

Cette pièce fut frappée en Angleterre, en 1794, pour représenter l'idée qu'on se faisait dans ce pays de l'état de la France à cette époque. On voit que cette espèce d'énigme numismatique signifie: le feu aux quatre coins, la France divisée, le trône renversé, la gloire effacée, l'honneur foulé aux pieds, la religion détruite, des poignards, et du sang.



## AVERS

A MAP OF FRANCE 1794. (Carte de la France. 1794). Un liseré carré formé par des petits poignards l'un à la suite de l'autre.

À chacun des quatre angles intérieurs est le mot FIRE (Feu), et dessous un petit poignard. Dans le milieu du carré est un pied humain. On lit autour de ce pied les inscriptions suivantes : au-dessus : FRA-NCE throne (sic). (France - trône) ; à droite : GLORY (Gloire) ; ce mot est couvert de tailles transversales ; dessous le pied: HONOR (Honneur) ; à gauche: RE\LI\GI\ON (sic) (Religion). On voit, en

outre, dans le carré un méandre irrégulier formé de petits points (gouttes de sang).

## REVERS

Le soleil : dont les rayons forment six pointes et couvrent tout le champ. Sur ces rayons, dans le champ, on lit: MAY GREAT BRITAIN EVER REMAIN THE REVERSE (Puisse la Grande-

Bretagne toujours demeurer le contraire). Sur la tranche: PAYABLE IN LONDON BRISTOL LANCASTER (Payable à Londres, Bristol, Lancaster) [28m].

## UN JETON POLITIQUE

Les Anglais n'étaient pas tous hostiles à la Révolution.

La Révolution française entraîne en Angleterre l'ouverture de clubs idéologiques.

1792 : Création de la « *London Corresponding Society* », la première organisation politique des classes pauvres. A la fin de

## ...VUE D'ANGLETERRE PAR LES TOKENS

l'année, elle comptera trois mille membres.

En janvier 1792, un groupe de quatre hommes, dont Thomas Hardy, un cordonnier de Londres, ont commencé à se réunir pour discuter de la possibilité de former un groupe d'hommes qui travaille dans le but de faire campagne pour le vote. Le 25 janvier 1792, ils ont tenu une séance publique sur la réforme parlementaire. Seulement huit personnes ont participé mais les hommes ont décidé de former un groupe appelé la « *London Corresponding Society* ». Premiers membres : Thelwall John, John Horne Tooke, Joseph Gerrald, Oludah Equiano et Maurice Margarot.

Ainsi que la campagne pour le vote, la stratégie a été de créer des liens avec d'autres groupes de la réforme en Grande-Bretagne. Thomas de Hardy a été nommé trésorier et secrétaire de l'organisme. La société a adopté une série de résolutions, et après avoir été imprimées sur des prospectus, elles ont été distribuées au public. Ces résolutions ont également inclus des déclarations d'attaquer la politique étrangère du gouvernement. Une pétition a été lancée, en 1793, six mille membres l'ont signé pour appuyer les résolutions de « *London Corresponding Society* ».



À la fin de 1793, Thomas Muir et les partisans de la réforme parlementaire en Écosse ont commencé à organiser une convention à Edimbourg. La Société a envoyé deux délégués Gerrald Joseph et Maurice Maragot, mais ces hommes et les autres dirigeants de la convention ont été arrêtés et jugés pour sédition. Plusieurs de ces hommes, y compris Gerrald et Maragot, ont été condamnés à quatorze ans de Déportation en Nouvelle-Galles du Sud.

Lorsque les autorités ont entendu ce qui se passait, Hardy et les deux autres hommes ont été arrêtés et sont emprisonnés à la Tour de Londres et inculpés de haute trahison. L'ouverture du procès a débuté à l'Old Bailey le 28 octobre 1794. Le ministère public, dirigé par Lord Eldon, a fait valoir que les dirigeants de la société « *London Corresponding Society* » de Londres étaient coupables de trahison pour avoir organisé des réunions où les gens ont été encouragés

à désobéir au Roi et au Parlement.

Toutefois, la poursuite n'a pas été en mesure de fournir tout élément de preuve que Hardy et ses co-accusés avaient prôné la désobéissance, et le jury a rendu le verdict « non coupable ».

Le gouvernement a continué à persécuter les partisans de la réforme parlementaire. L'*Habeas corpus* a été suspendu en 1794, permettant au gouvernement de détenir des prisonniers sans procès. La loi sur les réunions séditieuses fait que l'organisation de la réforme parlementaire rencontre d'extrêmes difficultés. Enfin, en 1799, le gouvernement a persuadé le Parlement d'adopter une loi sur les sociétés : il est maintenant illégal à la *London Corresponding Society* de se rencontrer et il a été mis fin à la Société.

(<http://www.spartacus.schoolnet.co.uk/PRcorresponding.htm>)

Avers — Buste de Thomas Hardy, en face de gauche

Légende — TRIED FOR HIGH TREASON (Jugé pour haute trahison)

Exergue — T. HARDY 1794

Revers - ACQUITTED BY HIS JURY COUNSEL HON. T. ERSKINE V. GIBBS ESQ R. (Acquitté par un jury son avocat l'Honorable T. Erskine contre Gibbs esquire).

Christian GOR

# REVUE DE PRESSE ET DIVERS

## GRIS DE CHINE EST DEvenu BLEU DE CHINE !



Quelques nouvelles fabrications chinoises qui nous arrivent du Yemen (non, vous ne rêvez pas, et ne soyons pas sectaires : pourquoi les Yéménites n'auraient-ils pas le droit d'être aussi pigeons que les Français ?).



En tous cas, les faussaires chinois ont parfaitement compris que la clé était le maquillage et font des recherches... on dira que là, c'est raté.

## ON NE CHANGE PAS DES BILLETS QUI PERDENT !

Autant les billets euros sont passionnants à dix titres différents, autant leur aspect, couleurs et thèmes, n'a jamais fait l'unanimité sauf contre lui.

Cela fait une dizaine d'années que nous pestons contre ce choix calamiteux, contre les couleurs, contre le fait même que ces billets sont les pires propagandistes de la monnaie unique. Non-identitaires, ils empêchent quiconque de considérer l'euro comme étant « notre monnaie ».

Nous avons même repercuté l'opinion de nombreux députés à Bruxelles demandant que cette série soit changée ([BN028 page 18, cliquez pour relire](#)).

Depuis des années, le remplacement de la série est en réflexion : on aurait pu espérer une réflexion de fond pour essayer de donner à ces billets les couleurs de l'Europe ! Hélas, dans la grande tradition du « on ne change pas une équipe qui perd » Bruxelles a décidé de conserver le modèle en renforçant simplement les couleurs.

La mise en place devrait s'étaler sur plusieurs années ce qui nous fera certainement, Jean-Claude Trichet quittant sa présidence l'an prochain, une transition à deux signatures et peut-être trois.

[Cliquez pour lire un article La Montagne, journal auvergnat directement concerné par Chamalières, qui a chiffré la complexité du transport !](#)

Certainement de nouvelles raretés en perspectives à défaut de billets identitaires de la civilisation européenne !

Michel PRIEUR

## RAPPELS SUR LE MÉCANISME DE L'INFLATION SUR LES PETITS PRIX

Alors qu'une machine médiatique bien huilée vient chanter les mérites de la pièce de 5€ contre le billet de même faciale, rappelons les bases du sujet, déjà traitées vingt fois depuis le début du BN.

*Une pièce c'est de la monnaie, un billet c'est de l'argent.*



A choisir, le public va toujours vers le billet car il a l'impression que cela « vaut » plus. Démonstration, à la fin du Franc, le billet de 20 francs Debussy a été ré-imprimé bien au-delà des prévisions, tant il était demandé par le public.



Au contraire, les pièces de 20 francs tri-métalliques sont loin d'être toutes sorties des hangars de stockage et une partie fut détruite sans avoir même été déballée.

Même le vocabulaire s'en mêle : on casse un billet, on dépense une pièce. Donc, et c'est là où l'inflation est aux aguets, on va hésiter à casser un billet alors que l'on a vu en 2002 des gens donner 2€ de pourboire sans percuter que c'était 13 francs ! Ils avaient simplement perdu le sens de la valeur car une pièce, c'est de la monnaie, cela n'a pas d'importance !



Un autre exemple ? Le public américain s'accroche au billet d'un dollar, valeur faciale 70 cents et laisse intouchées les deux cent millions de pièces d'un dollar de Susan B. Anthony :



En clair, si nous avons défendu l'idée du billet de 2 euros c'est parce que le public préfère les billets et parce que l'intérêt du pays est que, avant de dépenser une somme, les gens aient conscience de ce qu'elle représente. Sinon, pourquoi les prix ne grimperaient-ils pas jusqu'à la hauteur du premier billet ?

La hausse des prix sur tout ce qui vaut moins de 5 euros, premier billet, a été sans comparaison avec la hausse des prix au-dessus de 5 euros. Qui ne se souvient du petit noir à 1 franc 50 ?

Michel PRIEUR

## LES CHINOIS SONT TROP FORTS !

Méditons sur l'ingéniosité de l'escroquerie : les Chinois ont renvoyé en Allemagne pour les faire rembourser par des quidams - chinois - des pièces euros abîmées. Pendant trois ans, 29 tonnes de pièces, pour six millions d'euros.

Mais les pièces n'étaient pas seulement abîmées, elles étaient surtout fausses, *Made in China* et semble-t-il fabriquées abîmées exprès pour expédition et remboursement à la BundesBank.

[Cliquez pour lire l'article du Figaro.](#)

## RON PAUL FRAPPE ENCORE !

Nous avons souvent parlé de lui, à propos de la faillite américaine et de la liquéfaction du dollar, comme le défenseur d'une monnaie saine et sérieuse. C'est lui qui a demandé un audit comptable public de la FED (qui est privée, n'oublions pas !) refusé, bien entendu...

[Là, il demande que chaque État des USA ait le droit de fabriquer sa propre monnaie pour éviter de couler avec le Titanic de Washington... Cliquez pour lire.](#)

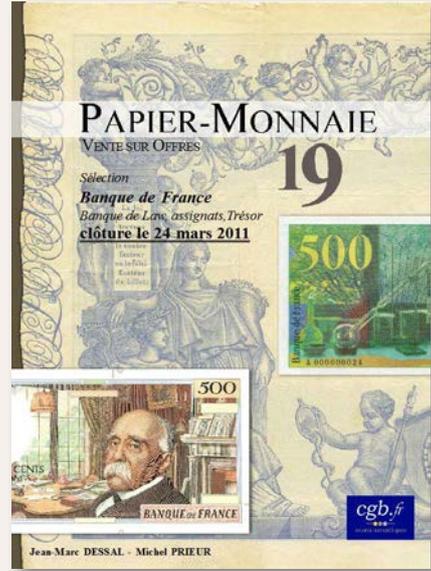
# PAPIER-MONNAIE 19

## On y est... presque !

Avec un pourcentage de vente à 76,2% et un total de prix réalisés proche de 180.000 euros, PAPIER-MONNAIE 19 est une vente réussie. Sur les 500 billets proposés, 381 ont séduit les collectionneurs dès la première phase et il est probable que la barre des 90% sera franchie au cours de la phase des invendus. Toutes les catégories obtiennent de bons résultats d'une part avec des prix réalisés élevés, d'autre part avec des nombres d'offres très prometteurs.

Les Banque de Law et assignats, une fois encore, réalisent un bon score : sur les 23 documents présentés, 21 sont attribués.

Les quatre billets du XIX<sup>e</sup> de la Banque de France sont attribués et les prix obtenus sont nettement supérieurs aux cotes. Une fois encore, les collectionneurs français se sont fait distancer et les deux grandes raretés (n°24 et 25) partent pour l'étranger.



Quelques excellents résultats et records pour les émissions du XX<sup>e</sup> :

Le numéro 36 pulvérise tous les records précédents : cet exemplaire est désormais le 5F Bleu le plus cher jamais vendu, à juste titre puisque c'est aussi celui conjugant à la fois non seulement une date très rare mais aussi une qualité exceptionnelle. Avec 7 offres reçues, il est clair que les billets d'exception ont leur public !

Le numéro 151 est intéressant, il montre que le billet moderne en état NEUF n'étouffe pas forcément les autres périodes, les autres qualités : avec dix offres et un prix réalisé de 1360 euros, ce 100 Francs 1906 en TTB+ en est la démonstration flagrante (et je passe sur l'offre maximum à 2438 euros !).

Proposer trois Flameng pouvait sembler déraisonnable, pourtant deux ont été vendus à des prix tout à fait corrects, le troisième, plus joli encore, a toutes les chances d'être réclamé rapidement.

Comme pour le 5F Bleu, les deux 5000F Empire Français font désormais partie des records qui seront longs à battre. Avec neuf ordres pour l'un et six pour l'autre, les déçus seront nombreux et ce, malgré des prix très sérieux : 2730 pour le TTB+ et 3652 pour le SUP à SPL.



L'énigme du jour...douze offres sur le n°296 ! Un Bonaparte en SPL... il semble

que quelques collectionneurs soient très affûtés sur les raretés réelles de certaines références, bravo à eux !

Un Berlioz en TB+... le genre de billet qu'on peut encore trouver au hasard d'une brocante...l'exemplaire proposé sous le numéro 335, alphabet W.18 sans signatures (tout de même) est attribué à 1106 euros sur une offre maximum de 3005 euros. Une très belle



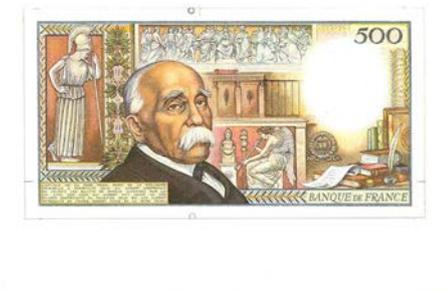
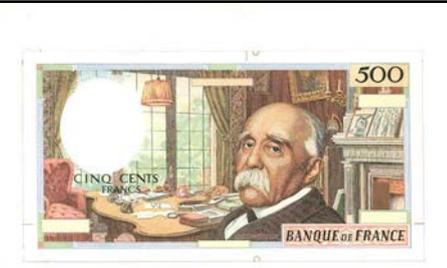
offre, un très bon prix, une fois encore la démonstration que le prix réalisé résulte d'un calcul sans mauvaise surprise.

Le Delacroix est décidément un thème de collection à lui seul, le numéro 408, fauté et en état superbe récolte dix suffrages et un prix record de 1320 euros. L'uniface, numéro 412, onze offres et 1304 euros.... Au total sur les 33 proposés, 26 trouvent preneur avec une moyenne de 30% de plus que les estimations.

Un des fleurons de la vente a tenu ses promesses : le 500F Pascal uniface. Avec 6 offres et un prix réalisé de 6091 euros, cet exemplaire détient à la fois le record du Pascal le plus cher et de l'uniface le plus cher, une pépite comme dirait Claude Fayette !

Enfin, avec 11 offres et un prix réalisé de 1181 euros, le numéro 463 montre lui aussi à quel point les fautés spectaculaires sont décidément plébiscités.

Les émissions du Trésor sont aussi une valeur sûre, pas de grosse surprise mais un pourcentage de vente et des prix réalisés toujours très corrects.



Il faut tout de même quelques points de déception : le numéro 86 qui méritait mieux que de se retrouver dans les invendus (il n'y restera pas longtemps), le Clémenceau qui est extrêmement recherché mais dont la présentation est un peu déroutante pour beaucoup de collectionneurs et l'épreuve de Roger Pfund qui n'a sans doute pas encore trouvé son public à ce type de prix.

Dans l'ensemble, la vente donc a tenu ses promesses, presque toutes ses promesses !

Jean-Marc DESSAL

# LES BILLETS DE 5€ ET LES DAB...

Tâche difficile, pensez-vous de prime abord, nous allons vous prouver que vous vous trompez...



Depuis quelque temps, de nombreux observateurs ont pu constater que les distributeurs de billets des centraux de la Poste délivrent systématiquement des billets de 5€ NEUFS, que ces distributeurs soient situés à l'extérieur ou à l'intérieur des locaux.

Armé de votre seule carte bancaire, et quelle que soit la somme que vous demanderez, vous obtiendrez des coupures de 5€ toutes fraîches !

Vous demandez par exemple 40 euros, vous recevrez à coup sûr un billet de 20 (état non garanti), un billet de 10 (état non garanti) et deux billets de 5€ NEUFS.

Quand on connaît l'état des billets de 5€ en circulation, il y a là une opportunité à saisir, à savoir de conserver – à la faciale ! - des coupures qui ne peuvent que prendre de la valeur dans le temps.



En effet le taux de renouvellement de ces « petits » billets est élevé, du fait de leur usure prématurée. La rotation des tirages est assez rapide. De plus leur valeur faciale est tout à fait abordable, si l'on compare avec les autres valeurs de la série euro.

**Enfin certaines combinaisons répertoriées dans les deux catalogues « Les eurobillets » sont tout à fait rares, voire très rares, encore faut-il disposer de l'information...**

Michel Prieur avait déjà alerté les collectionneurs, en février 2006, sur l'intérêt à effectuer des retraits aux DAB. L'article du BN numéro 18 est plus que jamais d'actualité.



« Les DAB ont pour le collectionneur un intérêt tout particulier qui en fait de véritables distributeurs de billets de loterie

## ET SI L'ON COLLECTIONNAIT LES 5€ NEUFS?!

**gratuits : aucun humain ne contrôle billet à billet ce qui est mis dedans, par liasses, en provenance le plus souvent directe de l'imprimerie ou du pool ».**

Si la chance de découvrir une rareté est mince, elle n'en est pas moins réelle, la preuve nous fut donnée par des allemands de Paderborn, qui « tirèrent » quelques billets de 5€ SANS IMPRESSION au verso !! Ces billets N (=Autriche) provenaient tous d'une même feuille qui avait échappé à tous les contrôles de l'imprimeur, pourtant extrêmement rigoureux !

Ces fautes extraordinaires sont devenues des fleurons de la collection de 5 € et sont promis à un bel avenir.

Si toutes les coupures (hormis les 5€) des DAB de la Poste ne sont pas toujours neuves, celles des DAB de la Banque de France, en revanche, ne fournissent que du neuf.



Heureux parisiens, qui peuvent se rendre aux distributeurs de la BdF, rue Radziwill et rue de Sèvres. Il serait dommage pour nos amis franciliens de ne pas profiter de cette source permanente de billets neufs. Car,

enfin nous ne le répéterons jamais assez, les liasses de billets neufs superposées dans les tiroirs des distributeurs présentent l'avantage de ne pas avoir été ouvertes depuis leur impression, ni d'avoir été « décortiquées » par un contrôleur de guichet de banque, qui aurait repéré et mis de coté quelques pièces jugées « intéressantes ».



En Europe, nous connaissons un pays limítrophe qui est un véritable paradis pour les chercheurs des tirages de nos eurobillets, c'est ...la Belgique. En effet la banque Dexia a mis au point dans certaines de ses succursales un impressionnant distributeur qui permet de choisir ses coupures de 5 à...500€, pour qui en a les moyens !

Dorénavant si vous partez dans un pays de la zone euro, nous vous conseillons d'emporter le minimum de liquidités et de vous vous approvisionner au fur et à mesure de vos escales en faisant la tournée des DAB de l'endroit où vous vous trouverez . Vous retirerez à coup sûr des billets issus de tirages introuvables chez nous...

Pour en revenir à la thématique de notre titre, il serait judicieux d'essayer de collecter une information régulière à l'échelle de notre pays, pour savoir ce que l'on trouve

dans les DAB des bureaux de Poste de France et de Navarre.



L'idée d'échanger doit s'imposer ensuite, car il est illusoire d'imaginer que l'on peut tout trouver dans son coin. Précisons pour susciter l'envie que des 5€ L001 (signature Duisenberg évidemment) sont récemment sortis de quelques distributeurs franciliens, ce qui démontre que les réserves de la BCE contiennent encore des billets issus des premiers tirages.

Quelle aubaine pour les découvreurs-collecteurs, car les 5€ L001 valent déjà au minimum deux fois la faciale !

Etablir une carte des découvertes et dresser un bilan hebdomadaire ou mensuel avec la possibilité d'échanger les doubles pourrait permettre aux néophytes de commencer une collection des 5€ à moindres frais et aux anciens de compléter leurs lacunes, encore faut-il qu'un noyau de collectionneurs assidus alimentent cette thématique !

Guy SOHIER



# 2012 Voilà, c'est fini

Le 17 février 2012 les derniers Francs ne seront plus remboursables. La valeur des cinq dernières coupures encore échangeables ne sera plus garantie et la «dernière gamme», comme nous avons l'habitude de l'appeler, rejoindra les autres billets en Francs sur cette page d'histoire de France qui aura duré seulement deux siècles.

Le 20F Debussy, émis pour la première fois en 1980, restera le seul et unique billet de 20 Nouveaux Francs. Coupure très collectionnée et aux nombreuses variantes et raretés, il n'est pas nécessaire de le rapporter au remboursement sauf en très mauvais état, les 3,05 euros récupérés étant souvent inférieurs à la cote.

Les quatre billets de la dernière gamme, sont déjà collectionnés mais la structure de la numérotation et la faible durée de l'émission limitent les possibilités de séries. Les fautés et quelques variantes (surtout sur le 50F) sont recherchés mais la série est assez facile à reconstituer.

Si vous possédez encore quelques-uns de ces billets, ne manquez pas de vérifier les STRAP, les numéros spéciaux, les filigranes...Compte tenu des faciales, il est raisonnable de faire rembourser les 50 et 100 en qualité inférieure ou égale à TTB et les 200 et 500 jusqu'au SUP. Comme toujours il y aura des retardataires, des oublis et des trouvailles suffisants pour permettre aux futures générations de collectionneurs d'intégrer ces coupures à leurs classeurs.

LISTE DES SUCCURSALES ASSURANT L'ECHANGE DES BILLETS A L'ADRESSE :  
[http://www.banque-france.fr/fr/instit/telechar/discours/liste\\_succ\\_change\\_billets.pdf](http://www.banque-france.fr/fr/instit/telechar/discours/liste_succ_change_billets.pdf)



# FORUM DE L'AFEP

## MÉTHODE CHINOISE



Photos communiquées par notre reporter en Chine, Samuel Gouet : dans un quartier pauvre de Canton, un professionnel chinois du papier-monnaie placarde ses prix d'achat pour les billets chinois des trente dernières années et son numéro de téléphone !

## FAUSSE MONNAIE : LES PIEDS-NICKELÉS EN ACTION !

Deux bricoleurs fabriquaient en Corse des faux billets avec leur ordinateur et imprimante ; pour en améliorer la qualité, ils décollaient la bande holographique de vrais billets et la collaient sur leurs faux... Mais que faisaient-ils des vrais billets que tout le monde allait leur refuser, mouillés, délavés et sans bande holographique ? C'est là où le génie fulgurant des deux bricoleurs se déchaîne !



Ils les rapportent à l'agence locale de la Banque de France pour les échanger contre des neufs ! Le pire des imbéciles se serait dit qu'il faudrait changer de BdF, voire prévoir un tour de France... Mais non ! Plusieurs milliers de billets sont contrefaits et les échanges se font toujours à la BdF de Bastia qui, évidemment, finit par trouver la plaisanterie très saumâtre et prévient les offices spécialisés... les bricoleurs sont au trou... [Cliquez pour lire l'article complet dans France-Soir.](#)

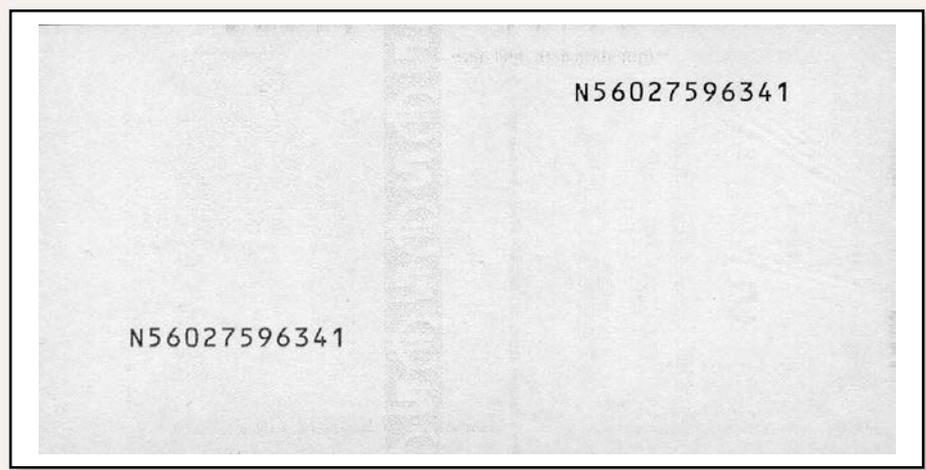
## SIGNATURES AFRICAINES

Signalé par Jacques Collignon, éminent collectionneur de billets des ex-colonies et contempteur du Pick, trois nouvelles signatures non signalées au Pick et trop récentes pour être dans le Leclerc. Le but du jeu est maintenant de déterminer quels sont les plus hauts numéros et les plus bas, pour chaque paire de signatures, donc de faire une chronologie et de transcrire celles-ci.



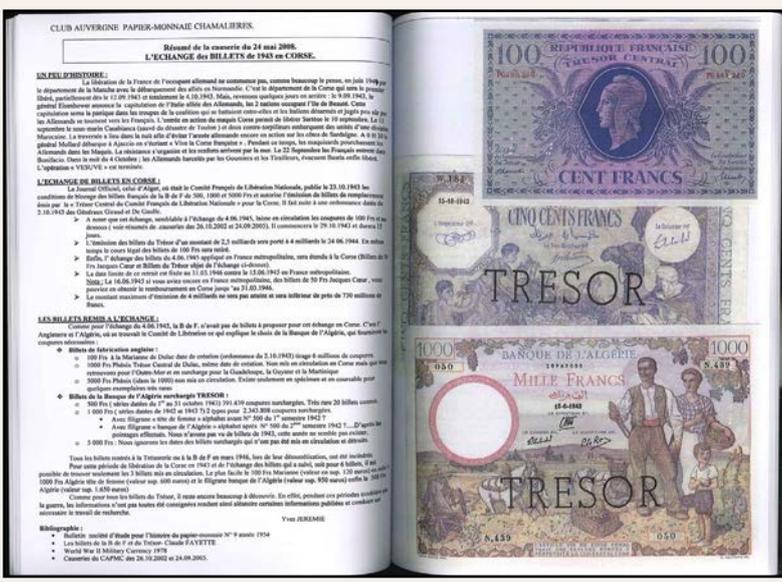
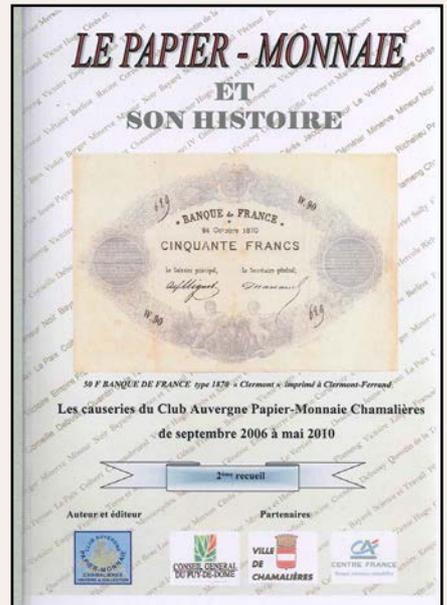
## CADEAU D'UN DAB - DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

Ce que vous voyez ci-dessous, communiqué par Guy Sohier, est - aussi incroyable que cela paraisse - le verso d'un billet de 5 euros, parfaitement normal sur l'autre côté ! Voir son article où il raconte la science de l'usage du DAB, distributeur privilégié de fautes car les billets y sont manipulés et distribués sans passer sous l'œil sagace du caissier, prompt à retirer de la circulation tout fauté ou erreur !



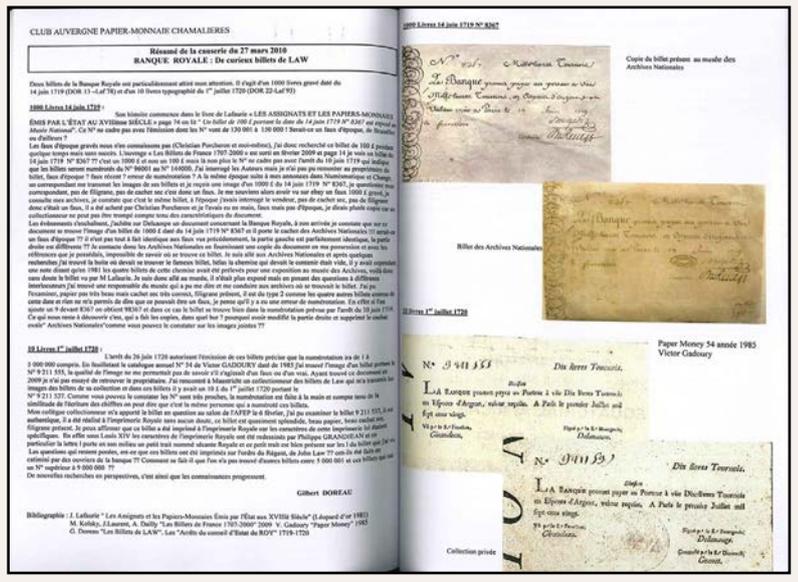
# CAUSERIES... à CHAMALIÈRES version 2.0

Le Club Auvergne Papier-Monnaie Chamalières vient d'éditer un deuxième recueil de ses « causeries » : Le Papier-Monnaie et son Histoire. Chaque mois, ce club très actif propose des réunions à ses adhérents afin de partager les recherches, les découvertes, la connaissance. En mai 2009 le premier recueil est paru, fixant sur papier les causeries de 2002 à 2006, aujourd'hui comme annoncé à l'époque (bravo !) voici la période 2006 à 2010 (32 études).



Attention ! On est loin de la discussion de comptoir, ici on ne refait pas le monde...on le décortique. Le niveau de recherche est aussi pointu et sérieux que le résultat est à la fois clair et varié. En soixante-dix pages denses, illustrées et argumentées, le Club expose le travail remarquable de ses membres. Les sujets sont très divers, des émissions de la Banque de Law aux œuvres de Pougheon en passant par l'écriture en cyrillique ou les billets grecs émis par la Banque de France, chaque causerie est le fruit de recherches effectuées par des passionnés qui ont compris que sans partage, la connaissance est inutile.

Le mode de diffusion reste confidentiel et peu pratique, mais le club n'a pas la logistique nécessaire à un mode de vente standard, pour le moment il faut donc devenir membre actif ou bienfaiteur avant de pouvoir se procurer le recueil (à prix coûtant). Renseignements : CLUB AUVERGNE PAPIER-MONNAIE 11 av. de la République 63800 COURNON D'Auvergne.



### Bulletin numismatique version internet, mode d'emploi :

Dans la version PDF que vous avez à l'écran, tous les liens internet fonctionnent directement par simple clic et la plus grande partie des images sont doublées par une version plein écran mise en ligne sur le net. Il vous suffit donc de cliquer sur n'importe quelle image pour obtenir cette même image en grand format. Vous pouvez enregistrer une copie intégrale du BN en PDF (cliquez sur « enregistrer copie »), puis la transmettre en pièce jointe par courriel ou la garder sur votre disque dur pour consultation ultérieure. POUR UNE VERSION PAPIER, IMPRIMEZ LE PDF, EN NOIR ET BLANC OU EN COULEURS

